

5° ANNÉE

1979 - 1980



Lino gravé - 5. allégée CEG OTTMARSHEIM 68

CHANTIERS

DANS
L'ENSEIGNEMENT
SPÉCIAL

**MENSUEL
D'ANIMATION
PÉDAGOGIQUE**

ASSOCIATION ÉCOLE MODERNE
PÉDAGOGIE FREINET
des travailleurs de l'enseignement spécial

ASSOCIATION ÉCOLE MODERNE — PÉDAGOGIE FREINET DES TRAVAILLEURS DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL (A.E.M.T.E.S.)

L'Association regroupe les enseignants et éducateurs (instituteurs spécialisés, rééducateurs, psychologues...) travaillant dans les diverses structures de l'Enseignement Spécial (classes de perfection-

nement, G.A.P.P., E.M.P., ou I.M.P., S.E.S. E.N.P., etc.) dans la ligne tracée par C. Freinet et l'Institut Coopératif de l'École Moderne (I.C.E.M.).



SA RAISON D'ÊTRE :

C'est l'existence même de l'Enseignement Spécial et de ses problèmes particuliers. Mais les militants de l'ICEM qui l'animent luttent contre toutes les formes de ségrégation scolaire. Ils estiment d'ailleurs qu'il n'existe pas de pédagogie spéciale. C'est pourquoi ils entendent participer à toutes les tentatives faites dans ce domaine par leurs camarades de l'enseignement dit « normal » et ils encouragent les adhérents de l'AEMTES à participer au travail des groupes départe-

mentaux de l'École Moderne et des diverses commissions de l'ICEM. En effet, l'expérience prouve qu'il y a dans les individus des ressources indéfinies qu'ils peuvent manifester lorsqu'ils sont parvenus à se dégager des handicaps scolaires, et qu'ils réussiraient dans bien des cas si les éducateurs les y aidaient par une reconsidération totale et profonde de l'éducation dans le cadre de conditions normales d'enseignement : 15 élèves par éducateur notamment.

SES OUTILS :

Les échanges pédagogiques, qui se font dans les « CHANTIERS DE TRAVAIL » axés sur divers thèmes — et ouverts à tous — ... les cahiers de roulement, les rencontres (notamment au cours du Congrès annuel de l'ICEM, à Pâques, pendant les vacances d'été, à Toussaint).

La revue « CHANTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL », qui publie chaque mois des Actualités, la vie des « Chantiers » en cours, une rubrique « Entraide Pratique », et, éventuellement, des Dossiers (documents, synthèses de cahiers ou d'échanges, recherches...).

L'INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE (I.C.E.M.) :

« L'I.C.E.M. est une grande fraternité dans le travail constructif au service du peuple. »

C. FREINET, Nancy 1950.

« ... C'est tous ensemble ensuite, éducateurs du peuple, que, parmi le peuple, dans la lutte du peuple, nous réaliserons l'École du Peuple. »

C. FREINET

(« Pour l'École du Peuple »)

« L'école n'est pas une oasis, un endroit privilégié en dehors des conflits sociaux, elle est traversée par la contradiction entre ceux qui oppriment et ceux qui sont opprimés.

Estimant qu'une société socialiste authentique ne peut se construire avec des individus aliénés, l'ICEM

appelle tous ceux qui luttent contre l'exploitation à aider de toute leur force à la transformation de l'institution scolaire, l'un des lieux de reproduction des clivages sociaux et de l'idéologie dominante et autoritaire... »

(Extrait du Préambule
de la Plate-forme Revendicative
de l'ICEM — 1978 —)

L'I.C.E.M. BP 251 - 06406 CANNES CEDEX
publie une revue pédagogique :

“L'ÉDUCATEUR”

LA COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC, la C.E.L. vend le matériel nécessaire à la pratique de la pédagogie Freinet.

C.E.L. : BP 282 - 06403 CANNES CEDEX

Ce dossier vous est présenté en 3 tomes :

tome 1

LA COOPERATION
en classe de perfectionnement

C'est le premier dossier préparé et édité par la Commission E.S. de l'I.C.E.M.

Il comprend 2 parties: la première est une synthèse de cahier de roulement ayant circulé en 1961-62 au sein de la Commission. Si des évolutions depuis cette époque sont normales dans nos classes, il n'en reste pas moins vrai que ce qui était dit conserve sa valeur et vous montre qu'à la suite de Freinet, nos camarades essayaient de réaliser, dans leur classe une pédagogie coopérative.

la deuxième est un premier complément apporté 3 ans après. Il se termine par quelques points d'interrogation... toujours actuels, et vous invitant à participer aux échanges qui existent toujours, en 1981, au sein du secteur de travail "VIE COOPERATIVE".

tome 2

VERS L'AUTOGESTION
en classe de perfectionnement

Ce dossier a vu le jour à la veille des événements de 1968 et nous montre le souci de l'équipe qui poursuivait son travail de réflexion depuis 1963 pour aller toujours plus loin dans la participation des enfants à leur propre éducation en dépassant la coopération...

Nous avons pensé qu'il n'était pas inutile que les lecteurs de 1981-82 voient le cheminement de leurs aînés - toujours sur la brèche d'ailleurs, toujours en train de remettre en cause les techniques employées, les solutions provisoires trouvées pour répondre aux problèmes posés par la prise en charge par les enfants eux-mêmes de leur propre éducation... pour devenir les hommes conscients et responsables de la société de demain.

tome 3

LA COOPERATION EN ETABLISSEMENTS
SPECIALISES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Ce troisième dossier est le plus récent et a été publié dans CHANTIERS en janvier et février 1979. Le travail précédent était centré sur les classes de perfectionnement... mais depuis leur parution, nous avons assisté à la multiplication de classes s'adressant à des adolescents en difficulté (S.E.S., E.N.P., I. M.Pro) et il paraissait important de faire le point de ce qui avait été tenté par divers camarades avec les adolescents.

c0o

L'année 1980-81 a vu notre revue CHANTIERS consacrer encore de nombreuses pages à LA VIE COOPERATIVE. Ce dossier n'est donc pas un point final sur ce thème... et nous vous invitons tous à participer au travail toujours en cours.

Pour tout contact, écrivez à :

Jean LE GAL, 15, Avenue Fabre d'Eglantine, 44300 NANTES

P.V., 8 mai 1981.

Célestin FREINET

Pédagogue et Philosophe
de l'Education (1896 - 1966)

Fondateur et Animateur du Mouvement de l'Ecole Moderne Française (I.C.E.M.)

Pionnier de la Coopération sur le plan de l'école comme dans la vie de tous les jours. Nous lui devons aussi la C.E.L. (Coopérative de l'Enseignement Laïc)

Sans lui,
ce dossier
n'aurait
- sans doute -
pas vu le jour.



I. C. E. M.
COMMISSION INADAPTÉS

AU PAYS DES MINEURS
NUMÉRO SPÉCIAL TRIMESTRIEL

LA COOPERATION

en classe de Perfectionnement

Synthèse des travaux de la Commission

N° 9

BULLETIN de LIAISON

MAISONS D'ENFANTS — CLASSES DE PERFECTIONNEMENT

COOPÉRATIVE ET DISCIPLINE DU TRAVAIL

EN CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

SYNTHÈSE du CAHIER de ROULEMENT

n° 3 - 1961 - 62

par YVIN (Loire-Atlantique)
et GAUDIN (Seine-et-Oise)

1° Les réflexions de nos camarades, tous instituteurs de Classes de perfectionnement, se sont groupées autour des thèmes suivants, à partir d'une documentation préalable, tirée

- des 7 bulletins parus les années précédentes;
- des publications de l'Ecole Moderne;
- des questions posées par l'initiateur des Cahiers.

1. LA COOPÉRATIVE FINANCIÈRE
2. LES RESPONSABILITÉS DES ENFANTS
3. LE TRAVAIL EN ÉQUIPES
4. LE JOURNAL MURAL
5. LE CONSEIL DE CLASSE
6. LA DISCIPLINE COOPÉRATIVE

2° Vous trouverez aussi divers documents utilisés dans des C.D.P., illustrant les explications données dans certains chapitres:

- 1) Carte de coopérateur et timbres (Faligand)
- 2) Exemple de statuts d'une coopérative (Faligand)
- 3) Feuille de secrétariat d'un Conseil de travail (Faligand)
- 4) Carnet de coopérateur et feuilles de comptabilité (Vernet).

3° Brochures à lire:

- BEM n° 1 - Formation de l'enfance et de la jeunesse, de C. Freinet
- BEM n° 5 - L'éducation morale et civique, de C. Freinet
(CEL, place Bergia, Cannes)

LA COOPÉRATIVE
FINANCIÈRE

A) ADHÉSION OFFICIELLE A L'OCCE?

La plupart des camarades font adhérer leur coopérative à l'OCCE. Ils le font:

- par nécessité

VERNET (Decazeville): "Dans chaque département le responsable OCCE est seul habilité pour l'autorisation d'ouverture d'un CCP au nom d'une coopérative scolaire."

- par intérêt

FALIGAND (Paris): "Déclaration et demande de subvention sont à peu près mes limites dans l'organisation du type OCCE. Je n'ai ni président (tous peuvent l'être chaque jour), ni secrétaire (c'est moi), mais des responsables imposés par la vie de la classe. Ci-joint un exemplaire des statuts". (v. Annexes en fin de bulletin).

VERNET: "Nous payons les cotisations (0,20), mais nous participons aussi quelquefois aux "bonnes affaires OCCE": vente de calendriers (achetés 0,45, revendus 2 F), réductions sur abonnements "Ami-Coop", service philatélique, musée à l'école, bulletin de liaison, journées départementales."

L'adhésion à l'OCCE est utile, mais on doit utiliser certains moyens pour garder toute liberté d'action à la Coopé, notamment:

- pas de contrôle directorial à notre caisse;
- pas d'emploi des registres OCCE;
- cahier d'inventaire du matériel acquis par la Coopé distinct du cahier d'inventaire officiel de la classe.

Mme PERAMMANT (Vannes): "Nous avons élu en début d'année une présidente, une secrétaire, une trésorière. La trésorière, une ancienne, est très bien choisie. C'est la meilleure en calcul, elle sait "tenir" les comptes (registre OCCE). Secrétaire et présidente (deux nouvelles) se sont révélées moins efficaces."

- par idéalisme

Les Coopés Freinet doivent faire une politique de présence à l'OCCE.

VERNET: "L'adhésion massive des coopés Freinet permettra de donner à l'OCCE une vitalité puissante, en rapport avec nos effectifs et notre dynamisme. Par ailleurs, nous avons à montrer le vrai visage de la coopérative scolaire: efficace au point de vue psychologique notamment, et si différente de la "coopé-cotisations" dont les fonds sont à la discrétion du maître."

B) RESSOURCES DE LA COOPÉRATIVE

Les subventions

FALIGAND: "J'ai obtenu, l'année de la création officielle de la coopé, une

subvention de la section de la Seine de l'OCCE de 5000 anc. fr. Cette année, je fais le service du journal à la caisse des écoles, au maire, de manière à être connu le jour où je demanderai des subventions (classes de neige, voyage-échange)."

GAUDIN (Versailles): "On doit arriver, avec un peu de "diplomatie souriante", à obtenir du directeur de l'école que dans la commande de matériel scolaire de chaque année soit inclus du matériel spécial au fonctionnement de la classe de perfectionnement. Mettre en évidence que, avec nos techniques, nous ne commandons pas de séries de livres, et qu'à la place nous avons besoin de papier d'imprimerie, d'encres, de lino, de classeurs, de matériel de travail manuel.

"Pour ma part, j'ai obtenu, dès la première année, l'achat de tout le papier nécessaire au journal scolaire pour un an, et un premier achat de 15 000 F environ de matériel de travail manuel. J'ai l'intention de continuer chaque année sur ce rythme."

Mlle GÉRARD (Troyes): "Pour des subventions, demande faite à la ville par l'intermédiaire des délégués cantonaux, avec résultat."

Pourcentages sur ventes et fêtes

Mlle GÉRARD: "Pourcentages sur séances de cinéma dans l'école; pourcentages sur les recettes d'une fête de fin d'année que nous donnons dans le groupe et qui me demande une assez grosse participation."

La vente des journaux scolaires

GAUDIN: "J'arrivais l'an dernier très difficilement à faire vendre une dizaine de journaux par numéro, l'épicier du coin n'étant guère amateur et les parents ayant un numéro gratuit par enfant. Mais, annexé à un groupe scolaire important, j'ai eu l'idée d'en assurer la diffusion dans les CP et CE du groupe. Attirés par des beaux coloriages de dessins d'enfants et une typographie en grosses lettres très lisibles, les petits en ont acheté plus de 50 exemplaires."

FALIGAND: "Dans l'ensemble, le journal est bénéficiaire et je retire environ 100 NF par an de la vente et des abonnements."

La vente des calendriers OCCE

VERNET: "Un calendrier OCCE rapporte un bénéfice net de 1,50 NF. On peut aussi fabriquer des calendriers éphémérides d'un excellent rapport."

Les ventes-expositions

Mme PERAMMANT: "J'ai obtenu une recette d'environ 100 NF par la vente de travaux d'enfants:

- carreaux décorés au vernis à froid Lefranc;
- foulards peints avec peinture sur tissus (lavable) de chez Silka (produits Talens);
- poteries (terre modelée et cuite);
- biscuits des faïenceries décorés;
- fabrication de pots de fleurs peints et vernis;
- objets pyrogravés;
- plâtres."

Mlle GÉRARD retire une "assez belle somme d'argent" de sa grande exposition de fin d'année.

Les cotisations

Elles devraient n'avoir aucun caractère obligatoire. Dans certaines classes, chacun donne ce qu'il peut et quand il veut. Dans d'autres, les cotisations constituent l'essentiel des ressources, par suite de la difficulté de vente des journaux et travaux d'enfants.

Heureux les camarades des Maisons d'enfants qui, comme Hennebert, ne se posent aucun problème financier!

HENNEBERT, I.M.P.: "Pour nous, le problème financier est secondaire. La maison nous a équipés de son mieux; nous ne payons que les petites dépenses."

C) COMPTABILITE

Selon l'importance des transactions effectuées par la Coopérative, cette comptabilité est plus ou moins complexe.

Mme HERMET (Toulouse): "Notre petite comptabilité est inscrite tout simplement sur un cahier d'écolier."

En revanche, notre camarade VERNET organise la comptabilité de sa coopé sur le principe de la division très poussée des tâches, qui permet à chacun de remplir un rôle en rapport avec ses capacités. Aucun élève de la classe de perfectionnement n'arriverait seul à assumer la responsabilité de trésorier-comptable.

Il est donc prévu:

- 1 comptable qui tient la feuille mensuelle (4) des entrées et des sorties, avec ventilation des recettes (en noir) et des dépenses (en rouge), et une feuille identique pour le CCP;
- 3 trésoriers qui se partagent la caisse:
 - trésorier des centimes (au départ il ne savait pas $1 + 1 = 2$)
 - trésorier des décimes ou pièces jaunes
 - trésorier des francs (1-5-10).

Ils ont leur caisse en classe, mise dans la bibliothèque chaque soir. En 1962, on emporte sa caisse le soir: un petit sac d'étoffe fermé avec une coulisse (à la suite de vols commis dans l'école).

Celui qui fait un achat pour la coopé (après décision du conseil) le paie et se fait rembourser, ou bien évalue la dépense et se fait avancer l'argent par les trésoriers (calcul mental).

Chaque opération (entrée ou sortie) est notée par chaque trésorier; sa feuille de contrôle doit être conforme à sa situation en caisse; il en est foncièrement responsable (pas d'accrochage à ce jour, mais le maître doit veiller à contrôler les opérations!).

Contrôle par les coopérateurs en fin de mois: les comptes du comptable et ceux du trésorier doivent donner les mêmes résultats.

Pour tous les autres comptes hors-coopé (assurances, pupilles, etc.), une feuille est prévue et un responsable nommé. (V. feuilles de comptabilité en "Documents annexes").

D) COTISATIONS

Dans la classe de FALIGAND, en échange de la cotisation libre, on remet des

timbres à coller sur une carte de coopérateur. Chaque fin de mois, les trésoriers vérifient le montant des cotisations de chacun. On peut admettre des cotisations en nature ou en idées.

Chez GAUDIN, les élèves ont voulu s'appeler les "petits glaneurs" et s'ingénient à porter en classe tout ce qui peut avoir une utilité et éviter des dépenses: papier, carton, contreplaqué, pointes, outils, ciseaux, plâtre, etc.

E) LES ACHATS

Ils sont faits par les enfants, les volontaires quand c'est possible.

VERNET: "Nous allons quelquefois tous ensemble, maîtres et élèves, faire un achat en ville; nous avons aussi un compte ouvert chez le libraire et deux ou trois élèves vont faire les achats."

GAUDIN: "J'envoie toujours les enfants faire les achats le plus possible, mais par groupes de 2 ou 3, pour choix commun de l'article le meilleur."

"Pour les gros achats (commandes à la CEL, gros appareils) que les enfants ne peuvent faire valablement, ils sont effectués par le maître."

"Mais dans tous les cas, toute dépense à faire est discutée au préalable au Conseil de classe: c'est une condition indispensable. Souvent d'ailleurs le maître se doit d'attendre que les enfants proposent eux-mêmes tel achat imposé par la nécessité du travail quotidien."

F) ORGANISATION STRUCTURÉE DE LA COOPÉ

Elle n'est pas indispensable en perfectionnement:

- le président de la coopé n'a pas des fonctions bien définies; il est préférable que le Conseil de classe soit présidé par un élève à tour de rôle;
- la fonction de secrétaire est souvent trop difficile et doit souvent être assurée par le maître;
- seuls les trésoriers ont une tâche bien précise, mais limitée.

L'utilisation d'un CCP reste accessoire, et dans les petites coopératives elle est même onéreuse (taxe annuelle de 5 NF).

LES RESPONSABILITÉS
DES ENFANTS
EN C. D. P.

A) PRINCIPE DE BASE

1° "En classe de perfectionnement, plus les enfants sont débiles, plus les tâches doivent être simples, plus la division du travail doit être poussée" (VERNET)

Dans la classe de Vernet, il y avait, en 61-62, 45 responsabilités pour 11 élèves; ce nombre croît ou décroît selon les besoins.

2° "L'important, dans cette technique des responsabilités, est d'éviter le caporalisme. Pour cela, multiplier les postes, de manière que chacun ait les deux possibilités: commander et obéir." (FALIGAND)

3° "La multiplication des tâches simples rend indispensable un contrôle strict, que le maître est incapable d'assurer à lui seul. Le contrôle de ces tâches doit être assuré quotidiennement par l'ensemble des enfants, tâche importante du Conseil de classe, et initiation au sens des responsabilités devant ses pairs" (GAUDIN).

4° "Les responsabilités peuvent être individuelles ou collectives, occasionnelles ou permanentes, l'essentiel étant qu'elles soient assumées volontairement et contrôlées démocratiquement." (GAUDIN)

B) LES DIFFICULTÉS

a) Délimitation des responsabilités

"Les rôles doivent être précisés. Mais parfois les enfants ne savent pas lire, et même quand ils savent lire ou à peu près, l'écrit s'avère inutile. Il s'agit donc surtout de coutume orale. Le Conseil de coopérative permet de définir constamment ces rôles en fonction des nécessités (matériel - travail) et des possibilités des enfants (partage ou regroupement des tâches)". (OURY)

"Des feuilles donnent le détail des travaux de chaque responsabilité" (FALIGAND)

"Il est nécessaire de bien délimiter chaque responsabilité, surtout avec des filles, et de fixer chaque tâche avec précision". (Mlle GÉRARD)

b) Partage des tâches

"Il faut veiller à partager non seulement les responsabilités, mais les tâ-

ches. Beaucoup d'enfants recherchent des responsabilités qui leur donnent la sensation d'un pouvoir, mais sont moins pressés pour faire le travail correspondant". (OURY)

"Certaines tâches sont manifestement trop importantes pour un seul (casses d'imprimerie, atelier peinture, organisation du journal) et risquent de l'accabler." (GAUDIN)

c) Influence des "clans" et des caractériels opposants

"Je patauge depuis trois mois avec des enfants n'ayant aucun sens coopératif, entre lesquels jouent la plupart du temps les rivalités de clans hostiles, des jalousies individuelles, et des rapports sociaux basés sur la loi du plus fort. Deux caractériels graves suffisent à eux seuls, par leurs disputes incessantes avec les autres enfants, à cristalliser un climat d'irresponsabilité et de bagarre". (GAUDIN)

"J'ai aussi connu les clans et les caractériels s'opposant obligatoirement en vivant dans les 20 m² d'une classe exiguë." (VERNET)

"Je pense que cela dépend du nombre de grands caractériels. Nous devons alors intervenir pour remettre de l'ordre, sans cesser d'agir sur l'acquisition de l'esprit de communauté." (HENNEBERT)

d) Contrôle des tâches

A l'unanimité les maîtres sont partisans du contrôle des enfants entre eux, par le canal du tableau mural ou du conseil de Coopé, le maître intervenant le moins possible.

"L'enfant qui s'aperçoit qu'un travail est mal fait ou pas fait du tout l'inscrit sur le journal mural, ou le dit, le soir, en réunion de coopé. Celui qui est critiqué doit s'expliquer. Au bout de 3 ou 4 critiques, on lui demande souvent de changer..., de laisser sa responsabilité à quelqu'un d'autre. Les filles n'aiment pas ça. Elles ont démerité." (Mme PERAMMANT)

"A chaque conseil quotidien, un moment est réservé à la critique des travaux et du comportement des équipes et de chacun. Chaque fin de semaine, les ateliers sont nettoyés et rangés à fond. Au conseil du samedi, les responsables rendent compte de l'état de leur atelier (achats nécessaires, perte d'outils, matériel détérioré..)". (FALIGAND)

"Le président, aidé du secrétaire et du "banquier", vérifie les tâches et s'efforce de maintenir un certain ordre. Moi, je me contente d'observer. Négligemment, faire une remarque par ci par là, afin d'éviter le caïdisme ou des disputes trop violentes." (L'HUILLIER)

"C'est le conseil de classe qui décide si telle ou telle responsabilité peut être laissée à un élève qui s'en acquitte mal." (HENNEBERT)

D) SANCTION DU CONTRÔLE

"Félicitations ou critiques sont notées sur un cahier de secrétariat (tenu par

le maître) et reportées sur le livret mensuel (+ ou -), sur le tableau des brevets (coopérateur) et sur le graphique de réadaptation. La critique peut entraîner une révocation (une cette année!)" (FALIGAND)

"Comme valorisation de la responsabilité bien assurée: félicitation inscrite sur le journal mural ou dite en réunion du soir (fierté du travail bien fait)" (Mme PERAMMANT)

E) LES RESPONSABILITÉS POSSIBLES:

- Dans une classe d'initiation (Mme PERAMMANT):

Caisse (trésorier) - secrétaire (registres) - bibliothèque - ménage - tableaux - cuvette et eau - craies à tableau - feuillets éphémérides - météorologie - soins aux plantes - ramassage des papiers - ordre (table des découvertes, table de lecture, table magnétophone, table de calcul) - aquarium - imprimerie - limographe - ciseaux et crayons;

Ateliers: découpage, craies d'art, peintures, crayons de couleur, encre de Chine, modelage et terre.

- Dans une classe unique (FALIGAND):

Responsabilités individuelles permanentes:

- fichiers autocorrectifs (1 garçon par fichier);
- élève de jour (date, appel, cantine, fournitures, tableau, clés);
- entretien des serviettes de douches;
- journaux reçus (1 garçon par journal);
- tableau de lecture des petits.

Responsabilités permanentes par équipes (de 2):

- ateliers de peinture et musique;
- ateliers du calcul et de la trésorerie;
- atelier des échanges;
- atelier d'imprimerie;
- atelier de documentation;
- atelier de la propreté et des outils;
- atelier des expériences et plein air.

Chacune de ces responsabilités est divisée en plusieurs. Exemple: pour les peintures, chaque jour entretien peintures et pinceaux; chaque fin de semaine grattage des pots, renouvellement.

LE TRAVAIL EN EQUIPES

En plus des groupes de travail pour les principales disciplines (calcul, français), le travail se fait par équipes pour les autres travaux:

- pour les travaux manuels: peinture, encre de Chine, imprimerie, limographe, menuiserie;
- pour les recherches en sciences, histoire et géographie;
- pour la constitution d'albums;
- pour une enquête;
- pour les jeux de plein air.

La nature ou l'importance des travaux dans la classe détermine la forme de l'équipe, permanente ou occasionnelle. Certains sont partisans d'équipes fixes, permanentes pour l'année, à la composition judicieusement dosée: un chef d'équipe, un "ouvrier", un "apprenti".

"Chaque jour, en 3 minutes, pendant que les "ouvriers" rangent et préparent les ateliers, les chefs d'équipes se partagent le travail. Chaque équipe passe à tour de rôle à un des 5 ateliers suivants: 1) tirage d'un texte à l'imprimerie; 2) tirage d'un texte ou d'un dessin au limographe; 3) tirage d'un lino; 4) atelier de calcul; 5) peinture, ou menuiserie, ou autre chose." (OURY)

FALIGAND: "L'homogénéité des équipes n'est pas toujours facile à régler sur le papier. Il faut (souvent), pour des équipes appelées à durer et destinées à un rendement essentiel (imprimerie), les mettre à l'essai. Le travail en équipe doit être:

- éducatif sur le plan technique;
- réunir technicien et apprenti sur le plan socio-psychologique;
- réunir caractériels actifs et apathiques.

C'est l'idéal... quelquefois contredit par la vie. J'ai vu des équipes de durs réunis donner satisfaction."

VERNET: "Les équipes permanentes formées en conseil ne peuvent être modifiées qu'en conseil (même si ça ne marche pas et si les équipiers demandent un changement); ça fait du bien de se frotter à d'autres; si c'est sérieux, le conseil décidera; si c'était un coup de tête, le temps apportera l'oubli."

En perfectionnement, la stabilité des équipes de travail semble importante pour lutter contre l'instabilité naturelle des enfants, - et surtout pour assurer leur sécurité affective.

En général, dans ces équipes fixes, le responsable est choisi pour sa qualification (il saura aider les plus malhabiles), ou pour son caractère:

FALIGAND: "Le responsable doit aider, mais cela ne suffit pas. Je vois encore dans ma classe des gars qualifiés qui ne savent pas se faire obéir de leurs coéquipiers."

L'HUILLIER: "Plusieurs éléments sont à considérer pour un chef d'équipe permanent: personnalité, esprit de camaraderie, qualification technique. Mais existe-t-il? Tous mes élèves sont des caractériels asociaux. Alors le chef d'équipe est choisi par roulement, pour que tous arrivent à avoir des responsabilités. Certains travaux en souffrent."

Mlle GERARD: "Les caractériels asociaux se trouvent souvent bien de prendre la tête d'une équipe."

Difficultés rencontrées

GAUDIN: "Le problème de la liberté du choix de son travail, en équipe de travail manuel, pose des difficultés."

Certains enfants préfèrent certaines activités à d'autres. S'ils sont libres de choisir, ils choisissent toujours la même, la plus captivante, au détriment (dans ma classe par exemple) d'une activité essentielle: l'imprimerie, qui ne supporte pas la compétition devant le modelage, le filicoupeur ou la menuiserie-bricolage. J'essaie de résoudre cette difficulté de deux façons.

J'ai établi pour chaque activité disputée une liste de volontaires avec n° d'inscription, et pour les activités moins recherchées (imprimerie, limographe), un tour obligatoire par équipe.

Je note chaque jour à quel atelier a travaillé chaque élève.

Quand un travail est terminé à un atelier, on cède sa place au suivant, dans l'ordre, et on peut travailler ailleurs au choix, dans la limite des places disponibles."

VERNET: "J'ai de grosses difficultés pour faire fonctionner et ranger divers ateliers simultanément quand on doit circuler sur une surface de 3,50 x 6 m, ouvrir un placard, refermer, déplacer sans cesse ceci et atteindre cela. Autrefois, c'étaient des heurts incessants entre caractériels, ou bien l'obligation de ne lancer qu'un seul atelier à la fois, qui devenait collectif et non à option. Avec la prise en charge par le conseil de classe de la vie collective, malgré la présence de 4 caractériels, le travail se poursuit sans trop de heurts."

Il y a cependant de nombreux maîtres qui font souvent appel à des équipes occasionnelles, constituées pour une durée limitée, formées "à partir des goûts, des affinités, des compétences, des désirs et du travail." (Mlle GERARD)

Mlle GERARD: "Comme je n'ai aucune équipe fixe, les groupes sont continuellement brassés, et par conséquent les connaissances se font mieux. La socialisation se fait."

FALIGAND: "Mes équipes occasionnelles vont souvent par nombres pairs (2, 4 ou 6), très souvent 2. Le responsable est choisi parce qu'il a pris l'initiative du travail (il aura envie que ça réussisse!). Ce responsable choisit ses équipiers, qui au départ reconnaissent son rôle et acceptent d'obéir, et s'engagent à ne discuter qu'après le travail, au Conseil."

Mme PERAMMANT: "Peut-être serait-il plus simple d'établir, le matin quand nous faisons le plan de travail de la journée, les tâches? Il y a ceci, cela à faire: qui veut faire ceci? cela? On inscrit le nom à côté de la tâche. On contrôle le soir."

Mme HERMET: "Les équipes de travail s'organisent suivant les besoins du moment. Exemple: constitution d'un album sur la visite à la ferme "Toulouse": un responsable est choisi ou bien il en prend seul l'initiative; il se débrouille pour faire réaliser, activer les dessins, et organise la mise en ordre de tous les documents."

L'appréciation du travail

Quelle que soit la nature de l'équipe, le travail accompli est apprécié en conseil et soumis à la décision de tous.

L'esprit d'équipe

La grande différence des aptitudes de chacun, la coexistence des habiles et des maladroits, des vifs et des lents, des caractériels et des débiles, des forts et des faibles font qu'assez vite, dans le travail d'équipe, l'entr'aide devient une nécessité technique.

L'HUILLIER: "Les retardataires, et il y en a, sans sanctions sont aidés par les autres pour qu'il y ait du travail réel."

Citons, sur ce plan de l'entr'aide collective, ce bel exemple dans la classe de Mme HERMET (classe d'amblyopes à Ramonville):

"Je crois qu'avec nos gosses ce sens du travail en équipe revêt un caractère d'entr'aide. Les "mieux-voyants" aident leurs camarades plus défavorisés.

J'avais l'an dernier une fillette aveugle de naissance. La pratique du texte libre, l'ambiance de la classe, l'incessante revalorisation de ses possibilités par ses camarades elles-mêmes ont fortement contribué à son épanouissement et à ses résultats scolaires. Mais comment aborder l'imprimerie? Elle-même en a manifesté le désir. Elle s'est installée devant les casses avec une camarade. Pas question de lui faire reconnaître au toucher les lettres qu'elle ne connaissait que sous la forme de points en relief. Inutile de la troubler. Mais elle savait qu'elle devait: 1) tenir son composteur avec la vis à droite; 2) placer les lettres données par sa camarade, une à une, l'encoche tournée vers elle.

Le mot terminé, elle réclamait "un gros blanc, un petit blanc", et une fois la ligne terminée, elle serrait la vis et plaçait le composteur à la suite des autres. Nous procédions dans le même esprit pour le tirage."

Le travail en équipes semble bien essentiel pour la rééducation de nos enfants de classe de perfectionnement. Il constitue une nécessité indispensable à leur socialisation.

CURY: "L'important pour l'éducation, c'est ce qui se passe entre eux. La multiplicité des groupements (groupes de nouveaux, équipes de travail fixes, équipes occasionnelles, services par roulement) permet les contacts, les frottements aussi (si ces groupements ne sont pas gratuits, et si l'on s'est réuni pour quelque chose). Ce sont ces contacts qui socialisent, qui arrondissent les pointes de caractère, et durcissent les mous."

LE JOURNAL MURAL

Le journal mural, tel qu'il est défini dans la brochure B.E.M. n° 5 (pages 44-63), et utilisé dans la plupart des classes normales travaillant suivant les techniques Freinet, a été abandonné par la majorité des collègues de classes de perfectionnement.

FALIGAND: "Pas de journal mural classique avec feuillets: félicitations - critiques - suggestions. Si ce qu'ils ont à dire est important, ils s'en souviendront; s'ils ne s'en souviennent pas, c'est que ça ne l'était pas."

VERNET: "Pas de journal mural. J'ai essayé: échec, source de menaces, de conflits, d'oppression, de règlements de comptes. J'ai gardé seulement la boîte à questions. Pour éviter de passer du coq-à-l'âne, de s'éparpiller en cours de journée sur diverses questions qui viennent à la tête des gosses, par association d'idées bien souvent imprévues sur un seul mot, je ne réponds pas tout de suite à tout. La boîte est là pour ça. Le gars écrit sa question s'il y tient, et la dépose dans la boîte; nous tâchons ensuite de satisfaire sa curiosité. On peut aussi poser des questions au Conseil."

Mme HERMET: "Pas de journal mural. La boîte à questions reçoit tous les désirs, toutes les remarques et questions. Elle est ouverte et lue au Conseil."

Mlle GERARD: "J'ai tenté pendant deux ans le journal mural sous sa forme préconisée. J'ai remarqué que peu de "constructif" se dégageait de celui-ci. C'est que peut-être je ne savais pas m'en servir. Il faudrait qu'il soit surtout le porte-parole des désirs des enfants, et que l'on y voie écrit ce qu'elles désiraient voir dans la classe et qu'elles n'osent demander tout haut. Mais il faudrait s'abstenir de juger. Si on juge, encore vaudrait-il mieux insister sur les bons que sur les mauvais."

OURY: "Je ne suis pas d'accord sur l'utilisation du journal mural en CDP:

- 1) Cela permet la dictature des lettrés et le blocage des illettrés;
- 2) Cela empêche l'élimination des querelles de tas de sable qui normalement sont oubliées. L'oubli: fonction nécessaire;
- 3) Atmosphère de perpétuel jugement insupportable pour des adultes.

Pourquoi encourager les enfants à juger moralement? L'action psycho-thérapeutique se place au-delà du bien et du mal. Le pédagogue ne peut pas ne pas juger (témoin de la société adulte): qu'au moins ce jugement ne devienne pas obsédant. Il y a un temps pour chaque chose."

Cependant quelques maîtres ou maîtresses restent fidèles à cette technique qui leur donne satisfaction:

Mme PERAMMANT: "Tout le monde écrit. Cette année elles sont toutes capables de copier (CDP initiation). Les petites demandent aux grandes ou à moi, si je

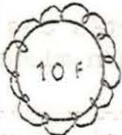

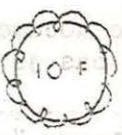
suis libre, d'écrire ce qu'elles veulent dire sur leur cahier d'essais, de brouillon. Elles vont recopier sur le journal mural quand elles en ont le temps, et elles signent. J'ai remarqué que les histoires "querelles de tas de sable et crépage de chignons" sont les histoires du soir, non écrites. On est fatigué, on n'a pas réfléchi à ce qu'on va dire. Ce qui a été écrit dans la journée, mûrement réfléchi, est plus sérieux. Chez nous, cela permet plus d'ordre lors de la réunion du soir."

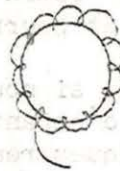
HENNEBERT: "Journal mural classique. La lecture en est faite par le bureau. L'accusé a la parole pour se défendre, les témoins ou l'accusateur après; le maître conclut s'il le faut.

En général, les critiques passent vite. J'ai réussi à faire comprendre que certaines choses n'ont aucun intérêt. Les autres discussions touchent aux responsabilités mal ou non assurées."

La discussion reste ouverte. Il semble que la composition des classes de perfectionnement est tellement variée, qu'une technique qui réussit chez l'un échoue chez l'autre. Sur ce problème, la personnalité de l'éducateur reste, en dernière analyse, le facteur fondamental de l'échec ou de la réussite de cette technique.

Le document ci-dessous représente la carte de coopérateur utilisée par FALIGAND



tournesol

COOPERATIVE DE LA CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

Ecole de garçons, 3 rue E. Levassor, PARIS 13°

CARTE DE MEMBRE ACTIF

N° Année

NOM:

ADRESSE:

Un trésorier: Le Coopérateur:

LA COOPÉRATION

- 13bis - (Supplément au bulletin n° 9)

A. PROPOS DU JOURNAL MURAL

Depuis la parution du n° 9 sur LA COOPERATION, nous avons reçu diverses observations:

GIOT: "J'ai trouvé la partie consacrée au Journal mural un peu négative. En CDP professionnelle, je procède de la même façon qu'auparavant. En CDP 2° degré:

"Je n'emploie pas le J.M. classique (je pense comme Faligand à ce sujet), mais je dispose dans ma classe de 2 Journaux muraux à la disposition des garçons:

"Le premier: Actualités. Les gars y mettent les articles de journaux qui les ont intéressés; très vite ils arrivent à sélectionner, un peu d'ailleurs en fonction des sujets auxquels le maître répond ou passe rapidement, mais il y aura parfois bien sûr des sujets épineux: politiques (remarquons en passant que référendums ou élections sont d'excellentes occasions d'instruction civique), ou scandaleux (pour ceux-ci, je crois positif de les ramener à de petites dimensions). Ce que par contre maintenant les gars ne manquent jamais, ce sont les grandes catastrophes (matière à sciences ou géographie), les fusées et les satellites, les grandes découvertes scientifiques.

"Nous suivons aussi les nouvelles locales, surtout sur le plan des activités de la Maison des Jeunes et sur celui des loisirs.

"Ce J.M. me paraît capital dans la préparation à la vie adulte.

"Le second me paraît plus complet et plus efficace que la boîte à questions:

"En conseil de coopé, sous la direction du président (qui très vite acquiert la maîtrise de son travail de meneur de jeu, car la discussion est simple et le processus change peu), les garçons choisissent le sujet du prochain J.M.

"Le président inscrit au tableau les propositions (en général 5 ou 6 au maximum); au besoin je lui précise l'orthographe; puis chaque coopérateur, à l'appel du président, indique son choix.

"Les garçons réunissent ensuite ce qu'ils peuvent trouver comme documents (gravures, articles ou titres de journaux ou de revues, matériaux...)

"Je complète parfois si le "butin" est faible. Les documents seront conservés (classés à dossiers suspendus) et pourront être compulsés par la suite ou réservés.

"J'assure les commentaires, si nous avons peu de documents à la portée des gars permettant des conférences d'enfants, et en tous cas je réponds de mon mieux aux questions. Ceci appelle quelques remarques:

1° Les garçons sont capables d'attention à une leçon "ex cathedra" si le sujet les passionne; très vite (et c'est le cas ici), si la leçon a été sollicitée et non imposée, un dialogue s'instaure entre le maître et la classe, et si les questions sont trop nombreuses et provoquent de la confusion, le président de la coopé vient au bureau (j'ai ma "table-annexe" un peu de côté) et distribue la parole;

2° Très souvent les sujets qui me sont demandés sortent des programmes traditionnels et ne sont pas ceux que l'on trouve dans les manuels; ils montrent chez nos gars un désir de comprendre ce qui les entoure, de s'inclure dans le monde adulte que la pédagogie traditionnelle leur refuse.

"Voici à titre indicatif les sujets demandés le dernier trimestre en CDP professionnelle:

- Les fusées et les cosmonautes (motivation: le vol de Walter Schirra);
- La lune et les planètes (motif: Mariner II et Mars I);
- Sous la mer (la Maison sous la mer, du commandant Cousteau);
- Le cinéma: comment ça fonctionne, comment on fait un film; "Le jour le plus long" est-il un film vrai?
- L'automobile, les trains, les avions, les bateaux (les 4 à la suite quand j'ai pris la CDP);

- Les sports (la page sportive du journal);
- Le lait, les fromages (motif: des questions des correspondants);
- La vie des Noirs (provoqué par une conférence suite à une lecture de B.T.);
- Les métaux (au départ: d'où vient le fer?);
- Les animaux;
- Les insectes (départ: élevage de chenilles);
- Les arbres (surtout: reconnaître les arbres).

"La recherche et l'exploitation s'étendent parfois sur un mois, surtout cette année où mes heures de classe sont réduites. Je pense que cette méthode permet des études plus poussées que les simples réponses à la boîte aux questions, et que rien dans les instructions qui régissent les CDP ne s'oppose à ce que les heures consacrées à ce travail et à son exploitation prennent la place des heures traditionnelles d'histoire, sciences et géographie.

"Ces 2 J.M. sont dans ma classe parmi les moteurs de la vie de la coopé. Je ne pense pas d'ailleurs qu'il y ait là rien de bien original par rapport au travail de nombreux collègues.

"Il me paraît efficace que dans la classe les garçons disposent de la place pour afficher leurs découvertes ou leurs besoins, tant sur le plan individuel (1er journal) que sur le plan collectif (pour le second).

FREINET:

"Nous ne nions certes pas l'importance prépondérante de la part du maître, mais nous disons qu'il y a des techniques de travail qui sont mieux à la mesure des enfants, et dont tout éducateur usera avec profit...

"Nous, adultes, quand nous affrontons une discussion, nous avons le soin de rédiger au préalable, sur un aide-mémoire, les points à discuter. Sans le Journal mural, les enfants n'auraient évidemment rien à discuter, sinon ce qui s'est passé quelques instants auparavant. Avec le Journal mural, il y en aura toujours trop...

"Le J.M. n'est pas fait pour qu'on y inscrive ce qu'on désirerait voir dans la classe. Il faut aller plus loin, plus profond, plus sensible. Ce sont tous les aspects de la vie de la petite Communauté dont il faut discuter ensemble...

"En aucun cas, le journal mural et sa lecture en réunion de la Coopérative ne sont là pour juger et sanctionner. Il s'agit plutôt de chercher ensemble les solutions techniques et affectives qui peuvent corriger les erreurs intervenues dans la vie de la Communauté. Ni juge, ni règle, ni loi. Il faut que les enfants prennent conscience des problèmes qui s'imposent à eux.

"Nous en usons depuis de nombreuses années à l'Ecole Freinet. Nous trouvons que rien n'est plus efficace pour les petits et les enfants difficiles..."

FREINET:

"Le propre des enfants difficiles ou retardés, c'est qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas obéir. La Sanction peut, dans certains cas, avec des élèves normaux, produire un effet, ne serait-ce que passager. Avec les enfants difficiles, toute punition manque totalement son but et ne fait qu'aggraver le mal. Ces enfants sont rebelles au dressage."

(Et il ajoute, pour ceux qui disent que l'éducation du travail n'est pas suffisante:)

"L'avez-vous vraiment pratiquée? Avez-vous dans votre classe une grande gamme d'outils et de techniques? Ou bien là aussi ne faites-vous pas un ersatz d'éducation du travail? En tout cas, c'est dans cette voie qu'il faut nous orienter. Il n'y en a pas d'autre."

5

LE CONSEIL DE CLASSE

Qu'on l'appelle Conseil de classe, Conseil de travail ou Conseil de coopérative, c'est un moment privilégié de la classe, une prise de conscience progressive de l'existence du groupe scolaire et des responsabilités qu'il implique. En classe de perfectionnement, il apparaît d'autant plus nécessaire que les enfants débiles ou caractériels sont plus enfermés en eux-mêmes, coupés de tout échange social par leurs échecs accumulés ou leurs révoltes incessantes.

L'expérience de collègues stables depuis 5 à 8 ans dans leur classe de perfectionnement, apparaît déterminante pour dégager les grandes lignes directrices de cette institution, sa méthodologie minutieuse, son évolution probable. Leur confrontation, que nous reproduisons ici avec le maximum de détails, nous paraît indispensable pour convaincre ceux qui doutent de la possibilité qu'ont des débilés ou des caractériels de prendre en charge leur propre organisation scolaire et pour éviter aux instituteurs qui se lancent de difficiles tâtonnements et des échecs possibles.

La difficulté majeure semble être l'autoritarisme latent que porte en lui tout instituteur, de par sa formation professionnelle, et qu'il doit absolument maîtriser, sous peine d'échec. Voici comment le Conseil de classe est défini par deux de nos camarades:

VERNÉT: "Je pense que cette institution est comme le thermomètre de la vie sociale et affective de la classe en tant que groupe."

Il amène une maturation des enfants, une prise en charge de la classe qui est leur "chose", et ils en sont conscients. Témoin cette phrase de François dans une lettre à un de ses camarades de l'an dernier parti en IMP: "En classe, on a bien organisé la coopé, ça marche mieux que quand tu y étais"; et François m'a dit en apportant sa lettre: "Il faudrait pas qu'il croie que c'est parce qu'il est parti!" et il a ajouté, pour éviter l'équivoque: "C'est grâce au Conseil."

OURY: "C'est un moment privilégié et particulièrement important: 1) où l'on parle vraiment parce que tous écoutent et éliminent bavardage et "expression libre affective": on parle à tous et pas de soi; 2) où s'exprime le groupe: on ne parle plus en son nom personnel, mais au nom et dans l'intérêt du groupe; le groupe a alors une parole qui devient la "loi".

Comment privilégier ce moment?

1° La régularité est primordiale, même si on n'a rien à dire. Le Conseil doit demeurer un moment différent du quotidien. Si, en période de démarrage, le Conseil peut être quotidien, pour établir un langage, je crois qu'il peut devenir bi-hebdomadaire dans une CDP. Il faut que chacun sache "qu'on pourra régler ça bientôt";

2° Un rituel stable qui, accepté, devient coutume, automatisme, "loi" rassurante qui crée l'ordre et permet, une fois établi, de donner la présidence à des

enfants. Le rituel libère le président de séance (chacun sait ce qui doit se passer) et tous les participants: chacun peut penser à la question débattue sans souci des incidents prévus et évités;

3° La soumission du maître à la règle est déterminante. Si l'"adulte" n'est pas capable de faire taire sa spontanéité - qui de l'extérieur apparaît caprice --, s'il est incapable de se contrôler, qu'il remonte bien vite sur sa chaire;

4° Surtout, c'est sérieux! Une décision prise en Conseil est suivie d'effet. L'exécutif, le maître, est fort; il imposera la loi commune aux enfants, à lui, aux parents, voire aux supérieurs. Sinon, il s'agit d'une parodie vouée à l'échec."

Ces conditions définies par OURY paraissent essentielles. Pour ne les avoir pas respectées, voilà ce que nous confie GAUDIN:

"Je comprends à peu près pourquoi mes quelques rares Conseils depuis 3 mois se sont terminés dans la confusion et les querelles stériles: absence de cérémonial, de régularité, d'ordre du jour précis et méthodique. Au hasard des interventions d'enfants, toute critique suscitait inévitablement des disputes interminables, de très gros caractériels à la susceptibilité ombrageuse se chargeant de saboter systématiquement tout effort d'organisation, et refusant de respecter la règle essentielle: demander la parole au président."

Fréquence du conseil de classe

Les avis sont partagés. Le Conseil de classe se tient:

- quotidiennement chez

FALIGAND: "Le Conseil de travail est quotidien, chaque soir vers 16 h. Il nous est devenu indispensable."

PERAMMANT: "Réunion de coopé tous les soirs de 16 h 15 à 16 h 45 environ".

- deux fois par semaine (le mercredi et le samedi) chez

VERNET: "J'ai autrefois pratiqué la réunion mensuelle de coopé: vérification des comptes, décisions diverses. Les décisions qui ne pouvaient attendre à la fin du mois suivant étaient prises au fur et à mesure, sans profiter de ce moment privilégié qu'est le Conseil. Du mois, nous sommes passés à la semaine. En perfectionnement, c'était encore trop long de différer de 8 jours un règlement de comptes pour le faire passer sur le plan verbal."

Enfin le Conseil s'est réuni 2 fois par semaine, mercredi et samedi, aussitôt après la récréation du soir à 4 heures, et certains Conseils ont duré jusqu'à près de 5 heures, surtout avec un président manquant d'énergie. Enfin, le jour où nous avons décidé de passer un film fixe ou de peindre après la réunion, il s'est trouvé raccourci par l'intérêt de ce qui allait suivre."

- en fin de semaine, le samedi, comme chez

L'HUILLIER: "J'avais essayé de le faire tous les soirs, et pendant un an cela devint routine avec mes caractériels. Certains disaient: "Ah! encore!..." Cela manquait de vie; dans un internat, c'est mortel. Les gosses ne se renouvellent pas assez, on vit trop sur soi. Mais en fin de semaine, c'est plus productif, et les enfants attendent avec impatience."

Mlle GERARD: "Le Conseil de travail se fait chaque jour avec compulsion du

planning et des plans de travail, mais ce n'est pas le Conseil de coopé, qui a lieu une fois par semaine, et en plus à chaque fois que vraiment cela est d'une nécessité urgente."

L'ordre du jour du Conseil de classe

FALIGAND (voir feuille du secrétaire, en documents annexes):

1° Journée de demain

- les propositions du maître pour le plan de travail collectif de la journée;
- les propositions des enfants:
 - lecture et choix des textes;
 - divers (journal à lire, ateliers urgents, documents désirés);
- désignation d'un président choisi par ordre alphabétique (on peut passer son tour);

2° Journée d'aujourd'hui (bilan):

- a) examen du plan collectif au tableau (ce qui n'a pas été fait, pourquoi?);
- b) examen des travaux d'équipes;
- c) travaux et comportements individuels: c'est là que s'inscrivent les sanctions (réussites, félicitations, critiques);
- d) propositions pour mieux travailler (champ libre pour chacun);
- e) achats à effectuer;
- f) nouvelles: chacun donne des nouvelles qui sont utilisées soit pour écrire des textes, soit pour les pages-télégrammes.

Mme PERAMMANT: "Cette année, dès le début, nous avons fait fusionner le Conseil de travail du matin et le Conseil de coopérative du samedi après-midi. Ainsi, journalièrement nous avons:

- le matin: établissement en coopération du plan de travail;
- le soir: conseil, avec
 - critiques du travail fait ou pas fait;
 - critiques de la tenue des coopérateurs, et félicitations;
 - recherche du travail à faire; propositions des enfants."

HENNEBERT: (Chaque semaine) "Le président ouvre la séance. Le secrétaire fait un compte rendu de la séance précédente. Ensuite, c'est la lecture du journal mural, la revue des travaux de la semaine, le compte rendu financier. La dernière partie est consacrée à la préparation du travail de la semaine suivante. Il s'agit d'un plan."

Le cérémonial (rituel) d'un Conseil

Voici comment procède notre camarade VERNET par exemple, dans un rituel un peu semblable à celui d'Oury:

(1) Je demande: Président?

Les candidats se manifestent: je désigne un garçon;

(2) Le président va s'asseoir devant le tableau avec 2 assesseurs, les deux garçons de service de semaine. C'est le bureau qui aidera le président dans sa tâche et qui pourra le suppléer au besoin sans qu'il se sente humilié (les deux gars peuvent parler sans demander la parole: sécurité pour un président qui débute.

(3) Je m'installe à une place libre avec mon cahier de secrétariat;

(4) Le président dit: "LE CONSEIL COMMENCE"; le silence se fait. Le maître relit

les décisions du dernier Conseil. On apprécie ce qui a été fait et ce qui reste à faire;

(5) Puis le président donne la parole aux mains qui se lèvent, les uns après les autres, dans l'ordre habituel: les jeunes, les grands, pour des critiques à faire sur le travail de chacun, ou pour proposer des réformes.

Le maître intervient, pas toujours le dernier, soit pour demander des précisions, soit pour rappeler au président d'épuiser une question avant d'en laisser aborder une autre.

Il intervient aussi en fin de Conseil pour valoriser à l'occasion des enfants qui ont été mis un peu mal en point et qui se sont rachetés par ailleurs.

(6) Nous disons "bavard!" au gars qui ne peut retenir sa langue et intervient sans avoir la parole: 3 avertissements, et le perturbateur va contre un des murs de la classe. Il n'aura plus le droit de parler durant tout le Conseil. S'il récidivait, il devrait être éjecté du Conseil. Je n'ai encore jamais eu à le faire.

(7) Propositions diverses concernant la vie de la classe, aménagements, services, achats. Puis on dépouille la rubrique "JE VOUDRAIS SAVOIR", qui peut être la source de nouveaux travaux ou de réponses par le maître après documentation.

Evolution du Conseil de classe (v. B.E.M. n° 5, p. 83 à 85)

Mlle GERARD: "Le Conseil de coopérative qui au début règle souvent les querelles, peu à peu se fait plus aidant, plus constructif, plus efficace."

Le Conseil de coopérative se fait toujours de la même manière, avec le même cérémonial depuis que je le fais (4 ans); mais chaque année il a une figure nouvelle, car les âges sont différents et les problèmes aussi. Voici deux ans, ma classe était composée surtout d'éléments de 12, 13 et 14 ans (13 sur 16); les Conseils de coopé étaient alors extrêmement sérieux, fouillés, sociaux, avec des discussions intéressantes, parce que axées sur la vie de demain au sortir de l'école. Actuellement à majorité plus jeune et plus arriérée, les discussions portent surtout sur le fonctionnement de la classe et les comptes à régler. Le constructif social est moins important, mais cela est dû à l'âge mental du groupe social qu'est la classe de perfectionnement."

Rôle du Conseil de classe

Il a été défini par OURY à la p. 86 de la BEM n° 5. A ce texte essentiel, nous pouvons ajouter les observations de Faligand et de Mlle Gérard:

FALIGAND: "Ici, les règlements de comptes n'ont pas totalement disparu. A la vie communautaire de la classe se superpose une vie dans la rue et dans la famille dont les motivations et les sanctions sont souvent contradictoires à celles de la coopé. Les enfants forment des bandes aux équipes variables et aux intérêts agressifs. Les rivalités de la rue sourcent quelquefois en classe et motivent des comportements que les Conseils de travail ont à examiner.

Les jalousies individuelles n'ont pas encore totalement disparu non plus, un peu pour les mêmes raisons. Par contre, plus de délits.

L'oppression des forts sur les faibles ne se manifeste pas, car les règlements de comptes rémanents sont atténués par le fait qu'ils ont facilité pour passer du plan manuel au plan verbal."

Mlle GERARD fait remarquer qu'avant 10 ans, il lui semble que l'enfant inadapté n'est pas mûr pour la coopération, surtout si le Q.I. est bas.

"Par ailleurs, le rôle thérapeutique du Conseil de Coopérative est moindre que celui de la libre disposition du travail, de l'expression libre et de la réussite. Il ne faut pas faire uniquement de la coopération: encore faut-il se mettre d'accord sur le mot "coopération", qui chez nous devrait se présenter bien plus comme action "aidante" que "jugeante". C'est dans la mesure où chacun est à sa place, dans son travail, dans sa classe, dans ses possibilités, que la coopération existe et exerce un rôle thérapeutique.

Il faut essayer d'apprendre aux enfants à juger avec circonspection et relativité. Or cela leur est difficile: ils sont nets, cassants, tranchants, purs, sans nuances, et ces jugements trop nets risquent d'amener d'autres perturbations enfantines que celles de l'autorité du maître. Là aussi, il faut apprendre la nuance et ne pas vouloir tout passer par le truchement de la coopérative.

Malgré ces réserves qui précisent les limites de l'action thérapeutique du Conseil de classe, concluons sur cette synthèse de

FALIGAND: "Cette technique du Conseil de travail est bien une technique naturelle et moderne (à base d'expression libre); la connaissance des enfants qu'elle permet à l'éducateur confirme celle qu'apporte le dessin et le texte libre; on peut la démarrer à tous les niveaux, dans tous les milieux; on peut démarrer les techniques Freinet par la discipline coopérative."

Rôle du Conseil de classe

Il a été défini par CURRY à la p. 36 de la SEM n° 2. A ce stade essentiel, nous devons ajouter les observations de Faligand et de Mlle Gérard:

FALIGAND: "Là, les règlements de classe ne sont pas véritablement dirigés, à la vie communautaire de la classe se développe une vie dans la vie et dans la tâche. Les motivations et les associations sont souvent contradictoires à celles de la classe. Les enfants font des bandes aux équipes variées et aux tâches multiples. Les rivalités de la vie sont souvent juxtaposées et classées et rivalités de classe et rivalités de groupe se succèdent et se compliquent."

Les jalouses individualités n'ont pas encore véritablement disparu, car pour les mêmes raisons. En outre, plus de liberté. L'expression des forces est limitée par la volonté de la majorité, car les règlements de classe sont souvent édictés par le fait de la majorité pour passer de plan à plan."

Mlle GÉRARD fait remarquer qu'avant de dire qu'il faut limiter le rôle du Conseil de classe, il faut d'abord s'assurer que le Conseil de classe est bien un Conseil de classe et non un Conseil de groupe.

LA DISCIPLINE
COOPERATIVE

Coopération et discipline du travail suffisent-elles à assurer la discipline nécessaire, le calme indispensable au travail des enfants perturbés de la CDP? Peut-on arriver à supprimer les sanctions en trouvant des motivations nouvelles?

Nos camarades nous répondent:

FALIGAND: "Il n'y a pas de vie sans sanction. Si par hasard les éducateurs et les coopératives pouvaient s'abstenir de sanctions, la vie quotidienne se chargerait de les remplacer, mais avec en moins le souci éducatif."

L'important est que les sanctions négatives soient réduites au minimum, demeurent des pis-aller et soient presque toujours distribuées par la coopérative et non par un coopérateur, surtout si c'est le maître."

VERNET: "Plutôt que de sanctions, il s'agit de l'application de conventions connues et acceptées de tous au Conseil. Le plan hebdomadaire concrétise les exigences de cette convention. Il reflète le travail effectif, tant manuel qu'intellectuel, personnel, collectif, artistique, et les relations sociales de la semaine."

Chacun sait qu'il ne doit pas travailler uniquement les matières qui lui plaisent, mais respecter les engagements pris le lundi matin. Il ne faut pas négliger le savoir, les matières de base qui permettent de "monter" au graphique de niveau trimestriel."

OURY: "Ne parlons pas de sanctions "scolaires" genre punitions écrites, puisqu'on veut leur donner le goût du travail!"

Mlle GERARD: "Que faut-il entendre par "sanctions" dans l'optique des techniques Freinet?"

- Un travail mal fait bien qu'il ait été accepté, c'est le résultat de la fatigue; donc, il sera refait plus tard;
- Un travail non fait sera fait après la classe;
- Un enfant bruyant, énervé, va se calmer dehors ou à une activité calmante;
- Une responsabilité mal acceptée est changée ou jugée par la coopé, et bien souvent un reproche général ou un encouragement aide à vaincre la paresse et la régression;
- En revanche, il est certain que les caractériels graves ont besoin de sentir une certaine autorité tout en la rejetant. Exerçons-là!

Compte tenu des perturbations inhérentes à leur qualité d'arriérées et d'inadaptées, la classe est disciplinée, et j'ai besoin de peu de sanctions."

HENNEBERT: "Il n'existe aucune punition dans notre classe. Bien sûr, il faut réparer en cas de dégâts; on risque une critique au journal, et cela porte, car la collectivité juge sévèrement. Il est aussi certain que pour "monter", progresser, il faut se mettre sérieusement au travail. Ils savent qu'ils sont en retard et qu'ils peuvent rattraper au moins une partie de ce retard."

GAUDIN: "Il semble bien que la pression collective de la communauté pouvant aller jusqu'au retrait de responsabilité ou au rejet temporaire par le groupe, constitue un frein efficace contre le désordre et le laisser-aller; que par ailleurs les exigences d'un travail scolaire intéressant mais complexe, obligent à un effort d'organisation de ce travail; - donc à la création d'un certain ordre, indispensable pour que ce travail puisse s'effectuer."

Cependant, dans certains milieux scolaires très perturbés, cette discipline naturelle du travail n'est pas tellement évidente pour les enfants:

FALIGAND: "Dans le milieu où je suis (la grande majorité des pères sont morts, invalides, au chômage, à l'asile, au sana ou en prison; la grande majorité des frères sont des blousons noirs), je ne crois pas aux exigences du travail. Cependant ce doit être le but vers lequel il faut tendre. Il s'agit en effet, dans nos tentatives, beaucoup plus de discipline du travail que de discipline coopérative. C'est pourquoi nos Conseils doivent organiser le travail le plus minutieusement possible, et justement dans le domaine technique."

L'émulation

Les facteurs d'émulation, pour n'être plus identiques à ceux des classes traditionnelles, restent cependant puissants.

Mlle GERARD: "L'émulation existe:

1° D'abord et avant tout par rapport à elles. Le planning est là pour le montrer et matérialiser la "montée" progressive de chaque enfant;

2° Par rapport au but à atteindre. La préparation des brevets constitue une motivation enthousiasmante pour les enfants;

3° Par rapport au groupe de travail: fierté du travail d'équipe et de la contribution apportée par chacun;

4° Par rapport à l'ensemble de la classe: la pratique des techniques Freinet permet l'éclosion progressive d'une "conscience de classe" qui exerce son influence stimulante ou contraignante sur chaque élève en particulier."

FREINET:

"Le propre des enfants difficiles ou retardés c'est qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas obéir. La sanction peut dans certains cas, avec des élèves normaux, produire un effet, ne serait-ce que passager. Avec les enfants difficiles, toute punition manque totalement son but et ne fait qu'aggraver le mal. Ces enfants sont rebelles au dressage."

(Et il ajoute pour ceux qui disent que l'éducation du travail n'est pas suffisante): "L'avez-vous vraiment pratiquée? Avez-vous dans votre classe une grande gamme d'outils et de techniques? Ou bien là aussi ne faites-vous pas un ersatz d'éducation du travail? En tout cas, c'est dans cette voie qu'il faut nous orienter. Il n'y en a pas d'autre."

"TOURNESOL", coopérative de la classe de perfectionnement,
Ecole de garçons, 3, rue E.-Levassor, PARIS 13°

Art. 1 - FORMATION

A partir du 1er octobre 1957, il est formé, entre les élèves de la classe de perfectionnement de l'école de garçons, 3, rue Emile-Levassor, Paris 13°, une coopérative scolaire, "TOURNESOL", dont le siège est à l'école.

Art. 2 - OBJET

La coopérative est constituée par la société des élèves inscrits dans la classe. Cette société est gérée par les enfants avec le concours du maître qui en est le gérant responsable. Inspirée par un idéal de progrès humain, elle a pour objets: l'éducation morale, sociale, artistique et intellectuelle des coopérateurs, grâce à la gestion de la société par les coopérateurs et grâce à leurs travaux. Les fruits du travail commun sont affectés à l'amélioration des conditions de travail.

Art. 3 - SOCIETAIRES

Font partie de la coopérative:

- 1) Des membres actifs: enfants fréquentant la classe et le maître. Cotisation hebdomadaire fixée chaque année, à la première réunion de l'année;
- 2) Des membres honoraires: toute personne désirant soutenir les efforts de la coopérative. Cotisation hebdomadaire: fixée chaque année, à la première réunion de l'année.

Art. 4 - ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale comprend tous les sociétaires. Chaque sociétaire dispose d'une voix. Les membres honoraires peuvent assister à l'assemblée générale avec voix consultative. L'assemblée générale se réunit au moins deux fois l'an, au début et à la fin de l'année scolaire.

Art. 5 - ADMINISTRATION

La coopérative est administrée par le Conseil de travail. Un règlement intérieur en établit l'organisation et le fonctionnement. Ce Conseil de travail groupe uniquement les membres actifs.

Art. 6 - RESSOURCES ET DEPENSES

Les ressources de la coopérative comprennent: - les cotisations des membres actifs et honoraires; - les subventions et dons; - les bénéfices réalisés sur la vente des travaux effectués par les coopérateurs;

Les dépenses sont motivées par l'application de l'art. 2.

Art. 7 - REGISTRES

Les registres de la coopérative sont: - le registre des procès-verbaux des assemblées générales; - les registres de trésorerie: a) liste des adhérents; b) état général des recettes et des dépenses; - le registre d'inventaire tenu par le gérant.

Art. 8 - CONTROLE

Tout membre (actif ou honoraire) peut demander à vérifier les comptes de l'exercice en cours.



CONSEIL DE TRAVAIL

Le

Président:

Absents:

DEMAIN

plan collectif

PROPOSITIONS de M. FALIGAND:

... des garçons:

... des garçons:

DECISIONS:

... des garçons:

AUJOURD'HUI

plan collectif (bilan):

décisions du:

PROPOSITIONS (Réussites, Félicitations, Achats, Critiques, Divers):

DECISIONS:

nouvelles:

... des garçons:

"AU PAYS DES MINEURS"

Mois de 196 - Nom

Trésorier des CENTIMES (pièces blanches)

"AU PAYS DES MINEURS"

Mois de 196 - Nom:

Trésorier des PIECES JAUNES

Dates	1 c		2 c		5 c	
	Rec	Dép	Rec	Dép	Rec	Dép
TOTAL						

RESTE EN CAISSE:

	F	C
1: - = 1 X =		
2: - = 2 X =		
5: - = 5 X =		
Total CENTIMES:		

Dates	10 c		20 c		50 c	
	Rec	Dép	Rec	Dép	Rec	Dép
TOTAL						

RESTE EN CAISSE

	F	C
10: - = 10 x =		
20: - = 20 x =		
50: - = 50 x =		
Total PIECES JAUNES		

Caisse
C.C.P.

RECETTES
COMPTABILITE DE LA COOPÉRATIVE

DÉPENSES
N°

Dates	N° d'ordre	Vente du journal	Vente de travaux	Dons et Cotisat.	Recett. divers.	TOTAL RECETT.	Designation	TOTAL DEPENS.	Achats pour Journal	Achats pour travx	Correspondance & classe	Voyag. Fêtes Solid.

Recet TOTALX Dép.

DOCUMENTS

I C E M

PERFECTIONNEMENT

1/1

EN MARGE DU BULLETIN N° 9

LA COOPERATION

EN CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

Dans ce numéro:

- I - RELATIONS MAITRE-ELEVES (M. CAMBUS, M. DION, G. BERBAIN)
- II - LA VIE COOPERATIVE: ESSAI D'AUTO-ORGANISATION (P. YVIN)
PREPARATION A LA VIE DE DEMAIN (D. HOUGUET)
QUELQUES POINTS D'INTERROGATION (J. LE GAL)

Numéro spécial
du Bulletin de Liaison des Maîtres d'I.M.P. et de C.d.P.
AU PAYS DES MINEURS

Impr. spéciale de l'école

Le Gérant: P. VERNET

LA COOPERATION EN C. DE P.

RELATIONS MAITRE - ÉLÈVES

MES ELEVES M'APPELLENT PIERRE

Dans une CdP, les élèves arrivent souvent traumatisés par les classes précédentes: ils n'ont pas réussi, ils n'ont pas envie de retourner à l'école, ils ont peur...

En particulier, le "M'sieu" ou le "M'dame" peut être le mot qui, dès le premier jour, déclenche le mauvais souvenir des années passées. C'est pourquoi dès le premier contact je demande aux enfants de m'appeler Pierre. C'est parfois assez long à venir; je ne force pas. Le problème ne se pose d'ailleurs que la première année, puisqu'il y a tous les ans des redoublants qui ont pris l'habitude du "Pierre".

Du prénom au tutoiement il n'y a qu'un pas, que certains franchissent rapidement, d'autres pas du tout.

Maîtres et élèves vivent ensemble; c'est une collectivité; le maître n'est qu'un élément de cette collectivité, avec bien sûr un rôle particulier. Il me semble que le prénom me rapproche des enfants; ce n'est pas un artifice: disons que j'en ai besoin, et pour les enfants c'est tout naturel aussi.

Durant les 6 heures de classe, nous avons la même vie. La notion de groupe existe et j'en fais partie: Pierre, c'est comme Gilbert ou comme Renan, et le petit Maurice a besoin du secours de Pierre le maître, comme du secours du grand copain Daniel.

C'est ce qui me paraît essentiel. Il y a aussi d'autres avantages: on ne peut pas claironner: Pierre, Pierre, Pierre! comme on claironne: M'sieur, M'sieu, M'sieu... C'est un élément de calme. Et pour beaucoup de parents aussi, c'est Pierre qu'on vient voir.

Quand les normaliennes sont en stage dans cette classe de garçons, c'est tout de suite Annick, Michèle ou Nicole, et elles sont immédiatement accueillies dans le groupe, et pour elles aussi le contact des premiers jours est beaucoup plus facile.

Je n'ai rien contre le M'sieu. Disons simplement que je serais un mauvais M'sieu. Nul ne peut nier que le tempérament du maître est un élément essentiel dans les relations maître-élèves.

CAMBUS (Quimper)

RELATIONS ADULTE-ENFANT

Nous croyons avoir tout dit, nous pensons avoir tout fait, et le frottement des uns et des autres nous fait sans cesse reposer le problème, nous fait repenser nous-mêmes et notre comportement dans les relations sociales que nous établissons avec les enfants.

J'estime pour ma part qu'il est merveilleux de recevoir dans ma classe des leçons de mes enfants; ces leçons ne minimisent pas nos contacts, elles les revalorisent. Les critiques qu'ils m'adressent - parce qu'ils sentent qu'ils peuvent le faire - ne sont pas des "ricanements" d'opposition, mais des prises de jugement saines et naturelles, admises en toute simplicité. Et les miennes, du coup, portent aussi. Je reste "le plus fort" en adresse, langage, écriture, techniques, mais je suis comme eux un être humain qui vit pleinement dans la classe. Tantôt calme et patient; tantôt, hélas, vif et nerveux! Mais nos relations ne sont pas faussées. M'abaissè-je à leur niveau? Les portè-je au mien? Je ne sais plus. Nous nous poussons, nous nous tirons, nous nous apportons le meilleur en nous critiquant le moins bon. Ce sont donc sans cesse des échanges fructueux qui me font mieux les comprendre et les accepter et vice-versa! Je leur demande d'être naturels, mais j'essaie aussi de l'être.

Ainsi je suis participant de la classe, et mon nom est sur la liste des participants dans l'ordre alphabétique. Mais... voilà:

Conseil de classe du 13.11.67

Au tableau du journal de vie, le paquet des feuilles s'est épaissi de celles que j'ai ajoutées:

- Monsieur Dion, qui a mis les feuilles au tableau?
- Eh bien, c'est moi!
- Bien sûr que c'est Monsieur Dion; il s'est choisi une responsabilité puisqu'il n'en avait aucune!

Eh oui, je me disais partie prenante et j'étais sur la liste de la classe, mais pas sur celle des responsabilités! Alors, après conseil de classe, à l'unanimité, ils m'ont confié le coin "musique"!

Nous passons à un vote, pour lequel je pense m'abstenir - afin de ne pas influencer, et parce que le résultat m'importe peu et que je veux que cela vienne d'eux:

- Monsieur Dion, vous ne votez pas?
- Si, il fait partie de la classe. Il doit voter.

Et j'ai voté. Et ils n'ont pas été influencés! J'ai noté au tableau mural de la classe ce qui s'est dit. Mais comme le temps tournait, je me suis pressé.

- Oh, Monsieur Dion, tu écris moins bien!
- C'est vrai, Hervé, tu as raison; je m'excuse, j'étais pressé parce que je vois l'heure qui tourne et que nous avons tant à faire. Mais je vais réparer.

Et j'ai réécrit proprement les 4 lignes du texte. Honnêteté des relations, respect de chacun et de tous dans le naturel et la simplicité.

Et toi, camarade qui souris en me lisant, je te le demande, n'arrive-t-il pas souvent que

- tu leur fais ramasser les papiers dans la cour et tu ne prends pas soin de jeter ton mégot dans la poubelle!

- tu leur dis de se mettre en rangs au coup de sifflet (!) mais tu continues de discuter avec le collègue!

- tu leur dis de bien se tenir dans les rangs, mais mollement tu te tiens les mains dans les poches devant eux!

- tu leur dis de se taire à table, mais tu parles fort avec tes voisins!

Et si tu te disciplinais à faire, MEME EN LEUR ABSENCE, ce que tu leur demandes de faire?

Etre partie prenante, n'est-ce pas s'appliquer aussi les règles de vie établies en commun? Si nous refaisons volontairement l'expérience des choses que nous demandons, peut-être comprendrions-nous mieux leurs réactions!

DION

SUITE DE NOTATIONS AVEC PROLONGEMENT POSSIBLE DE REFLEXIONS

F.H.... Q.I. 58:

Octobre 66 - Voix forte, se tient très mal en classe, avachi, mains dans les poches. Semble ne rien entendre. Souillon. Maladroit, très instable, passant d'un atelier à l'autre, d'un travail à un autre sans jamais terminer. Répète aux marionnettes ce que les autres disent et font. Fait facilement "la tête".

Novembre 66 - Se tient toujours aussi mal. Chante juste, mais arythmique au possible. Reste maladroit. N'aime pas les exigences de finition du travail. Semble ne s'intéresser à rien; toujours aussi malpropre. Mais parle plus facilement et parfois plus doucement. Enumère ses dessins: une maison - une fleur - un bonhomme. Mais près de la fenêtre, alors que, loin de lui, je lui parais ne pas écouter: "Tout à l'heure, dans la cour, je chanterai sous la neige: je suis content". J'ai noté ce qu'il a dit devant lui. Premier texte imprimé à son nom; l'a ramené à la maison! J'ai essayé de le faire chanter: évidemment rien!

Décembre 66 - La tenue est alternative, c'est-à-dire qu'au milieu du retour de son laisser-aller, il y a des instants de bonne tenue. Mais si l'on ne s'intéresse pas à ce qu'il fait sur le moment, ou parce qu'on lui demande d'arrêter (heure, bruit), veut casser et détruire son oeuvre. Regarde plus facilement en face. Fait des efforts, mais vite arrêté, parce que maladroit et souillon. Quand on le rappelle à l'ordre pour bruit, désordre ou mauvaise tenue, trogne... et: "Oui, encore moi, toujours moi!" Complexe énorme des échecs. Essaie de tricher en étiquettes lecture. Epie toujours un peu vos réactions. Etonné des discussions qu'on peut avoir avec lui et se demande ce qu'il doit répondre. Fait moins souvent - et surtout moins longtemps - la tête pour une réprimande MERITEE. Même si cette réparation qu'il doit faire va jusqu'à l'exclu-

sion temporaire du groupe. Reste dans son coin, puis se décide: "Je m'excuse de déranger la classe, je reviens dans le groupe" (Le groupe a d'ailleurs décidé cette réintégration). Reste encore instable aux ateliers. A accepté que je reste un moment près de lui pour lui expliquer la technique "coloriage" avec les crayons de couleur. A continué seul, a réussi le reste de son jeu sensoriel. Joie! Fierté!

Janvier 67 - La tenue s'améliore, surtout dans les rangs, où (dans les premiers parfois) il m'interpelle pour me montrer qu'il se tient bien. Me suis plusieurs fois fâché parce qu'il avait décidé terre et qu'il papillonnait ailleurs. Lui ai montré comment "manipuler" la terre. L'ai ensuite laissé réaliser. Mais sa maladresse et son instabilité l'ont de nouveau fait quitter cet atelier. Au conseil de classe, a dû reconnaître qu'il n'avait pas réalisé ce qu'il avait promis.

Une réussite: une bande a eu les félicitations du conseil. Sourire! Mais il est vite retombé. A eu une autre fois les félicitations de tenue au conseil de classe. A été élu président de séance.

Enfin, un jour où je le sens plus mûr, alors qu'il a décidé terre je demeure ferme: "Tu as décidé terre, tu y resteras jusqu'à ce que tu réalises quelque chose. Mais il faut essayer et aller jusqu'au bout. Si tu n'y arrives pas, tu m'appelles".

Je m'occupe des autres mais surveillance du coin de l'oeil. Première intervention: trop d'eau; je viens, j'explique, remets en forme. Deuxième intervention: il est parti, terre en mains, à un autre atelier. Je le ramène à la table terre. Ce jour-là, pas grand chose encore. Le lendemain, au moment des ateliers, je le désigne à la terre. Ne dit rien; au contraire, pour la première fois retrousse ses manches et met la vieille blouse pour faire un joli traîneau auquel je donnerai un petit coup de pouce final.

D'où, le lendemain, retour à l'atelier terre. Il veut réaliser un chien pour son traîneau. Echec: il part de l'atelier. Je le ramène, prends de la terre et lui montre comment faire. Après explications, je redéfinis le modèle. Se remet au travail. Au bout d'un moment inhabituel d'attention et de travail, m'appelle. Ce n'est pas très beau; mais je donne un petit coup et rectifie une oreille du chien dont il était mécontent. Je lui explique (sans le faire) comment il pourrait réaliser les pattes. S'y remet seul; ça y est, le chien est fait, valable. Si peu joli!

Regarde par en dessous. Il m'étudie et semble parfois se jouer de ma patience. Alors j'arrête et j'exige. En général, trogne! mais acceptation de la réparation.

Aujourd'hui, me suis trompé dans mon exigence et ma demande de réparation. Alors, yeux étonnés et inquiets de me voir en contradiction avec ce que je dis habituellement.

Je ne vois plus de crainte dans ses yeux comme au début, devant un adulte qu'il ne connaissait pas. Je vois de moins en moins ces yeux moqueurs de quelqu'un qui joue avec ma patience. Il suit toujours mes réactions qu'il étudie, mais avec un désir inavoué de plus en plus marqué de me voir content.

Copie, pour la première fois VOLONTAIREMENT, deux textes du tableau. Par-

ticipé à l'élaboration des albums. S'inquiète de savoir si cela a été. Accepte de prolonger son temps de lecture avec les étiquettes sans trogne, alors que ceux qui ont terminé repartent aux ateliers. Se lance dans un album; hélas, semble de nouveau s'en détacher!

REFLEXIONS (notations de trois mois)

Il y a encore des hauts et des bas. J'essaie d'être objectif devant ce regard (plus vivant chaque jour), seul critère qui me permette de suivre l'évolution interne de cette personnalité. Je voudrais trouver la brèche par laquelle, en se VALORISANT, il éclatera et viendra à la rencontre de tout ce que j'ai à lui apporter. Pour l'instant, je l'imprègne continuellement, mais je ne l'ai pas encore suffisamment contacté.

Pourquoi tant de patience? Pourquoi ces moments de liberté au milieu de moments de fermeté, - ou le contraire? Cette affaire de dosage ne s'explique pas et ne se réussit pas toujours comme on le voudrait.

Mais c'est là le noeud de nos relations maître-élèves: SENTIR que l'enfant est prêt et "près" surtout! Sentir qu'il est mûr pour ce que j'attends de lui. Je désire que viennent UNIQUEMENT DE LUI, avec l'affirmation de sa personnalité et de ses possibilités, toutes les exigences dont je parle et reparle tant, dans une constante imprégnation des jugements de valeur de ce qui se fait en classe, et même avec des débiles:

- . sur le plan travail bien fait et terminé;
- . sur la curiosité toujours à la recherche du mieux connu et du mieux su;
- . sur le problème des relations dans leur groupe social.

Enfin, sur le plan technique, j'aide, je montre, j'explique, mais je ne "fais" jamais. Rien ne remplace l'expérience personnelle, et la meilleure formation est celle que l'on fait soi-même. Et la meilleure aide, la meilleure explication sont bien souvent la participation comme membre de la communauté dans le travail demandé.

M. DION

UNE EXPERIENCE

Deuxième semaine de classe - Nous enregistrons notre première bande sonore pour nos correspondants. Chacun se présente, dit son âge, où il habite. Je passe le dernier. Le lendemain après-midi, pendant les activités, réflexion de Michel, nouveau venu de cette année: "Oh Monsieur, je n'ai jamais pu savoir l'âge de mes autres maîtres. Cette fois, je sais!"

1er octobre - Le matin, j'arrive à pied à l'école.

- Pourquoi n'avez-vous pas votre voiture?... Vous êtes en panne?... Vous avez eu un accident?... C'est votre femme qui conduit?...

10 octobre - Je participe au choix du texte libre et j'interviens pour signaler l'intérêt que je porte à un des textes (l'auteur y fait rentrer une partie de lui-même!). Un élève me demande alors:

- Pourquoi ne faites-vous pas de texte libre?

NOUS Y VOILA! Tu veux que tes enfants s'expriment, créent, réalisent. Et toi, tu restes celui qui permet, qui met le train sur les rails. Mais tu oublies que certains voudraient t'y voir monter aussi.

Ainsi nous voulons les découvrir, descendre en eux, cerner leur être. On parle de projection, d'identification, de psycho... quelque chose, mais QUE SAVENT-ILS DE NOUS-MEMES? Nous connaissent-ils suffisamment pour ce que nous les connaissons? Plus que d'être celui qui guide, aide, soutient, permet, nos gosses nous demandent d'ETRE, d'être nous-mêmes, de nous exprimer librement. QUELLE CHANCE ET QUELLE JOIE pour nous qui, à plus d'un titre, SOMMES BLOQUES!

12 octobre au soir - Le 16ème de la classe aura beaucoup de choses à dire demain matin en rentrant en classe!

Gérard BERBAIN (CdP)

--=oOo=--

Je ne peux m'empêcher d'ajouter un mot à ce que nous dit Gérard. Je voudrais surtout apporter cette preuve que:

*UNE VERITABLE RELATION N'EST JAMAIS A SENS UNIQUE.
SI NOUS APPORTONS AUX ENFANTS, EUX AUSSI NOUS APPORTENT BEAUCOUP!*

Mais pour que cette véritable relation s'établisse, il faut que nous soyons vraiment participants de la classe. Vous verrez mon nom, par ordre alphabétique, mêlé aux leurs, sur la liste affichée des "participants de la classe".

Ne croyez pas pour autant perdre votre prestige, votre autorité d'adulte. Au contraire, ils s'accroissent de ce que vous êtes "un parmi eux", prenant sa part active de responsabilité matérielle et effective dans la vie de la classe. Mais vous êtes "un" qui se montre plus fort, plus sûr, et particulièrement plus aidant!

Sans vous, en dehors de vous, l'enfant joue, danse, chante, travaille, parle. Et voilà qu'en votre présence, que vous voulez pourtant la plus aidante, plus rien!

Jouez avec, dansez avec, chantez avec, travaillez avec, exprimez-vous avec, parlez avec, mais RESTEZ AUSSI VOUS-MEME!

Un jour nous sommes tous occupés aux différents ateliers que nous avons choisis, et je suis, pinceau en main, avec ceux du coin peinture, faisant moi aussi mon dessin. Un autre jour, au coin entretien, nous racontons ce que nous avons fait la veille. Moi aussi je raconte ma promenade. Je leur chante le chant libre qui m'est venu. J'écris mon T.L. au tableau (je crois même que cette année il sera aussi dans le journal).

Et tout cela, non pas pour vous dire ce que je fais, mais simplement que, m'étant permis cela peu à peu, je me suis ENRICHI et LIBÉRÉ. Je voudrais surtout vous dire que ce sont eux qui m'ont apporté ASSURANCE ET AUDACE! Je leur apporte ma force et ma compétence, ou bien je reconnais avec eux que je ne sais ni ne peux. Et alors nous cherchons ensemble à parfaire nos connaissances. J'ai sur eux simplement l'avantage d'être un plus grand qui a... un peu plus vécu!

M. DION

II
LA VIE
COOPÉRATIVE

ESSAI D'AUTO-ORGANISATION

PARTIR DU CONCRET

A la journée départementale des Coopératives Scolaires à Nantes, les quatre délégués de notre Coopé participent au débat sur "les Enquêtes". Ils retrouvent là leurs camarades de Ragon (classe de Jean Le Gal) avec qui ils échangent leur journal et de temps en temps quelques lettres.

Ils se réunissent dans une salle du CEG avec d'autres délégués. La discussion porte sur le thème qui a été préparé en classe. Les enfants ont répondu au questionnaire proposé par les organisateurs; ils savent de quoi on va parler. De plus, ils sont habitués à prendre la parole.

Donc, le débat commence. Tour à tour, les enfants de Ragon et de Saint-Nazaire interviennent, se posent des questions, expliquent comment se mènent les enquêtes dans leur classe. Mais nous sentons bientôt, Jean et moi, que nos enfants ne sont pas très à l'aise. N'ont-ils donc rien à dire de plus? Et pourtant! Levons donc l'obstacle qui les empêche de parler librement. Jean et moi, nous les invitons à se rendre dans la salle d'exposition, où les coopératives ont affiché leurs comptes rendus d'enquêtes, leurs albums, leurs travaux manuels, leurs journaux, des bandes, etc. Des choses, ils en avaient certes à se dire! Au contact des documents, libérés du cadre de la salle de réunions, nos enfants ont retrouvé leur naturel. Mais que disent-ils?

- Ah! c'est toi, Jacques, qui nous as écrit?... - C'est là qu'habitent nos correspondants... - Les nôtres sont à Port-Vendres... - Vous êtes allés chez Simca?... - Nous, nous allons souvent au port... - Et que faites-vous encore en classe?... - Vous avez un jardin?... Mais avez-vous des bandes?...

Le contact est établi. Jean et moi, nous pouvons nous retirer; les enfants n'ont plus guère besoin de nous.

Dans un coin de la salle, je vois mon Yannick occupé avec un Inspecteur. "Il a du bagout!" me dit ce dernier. Yannick lui expliquait comment il avait réalisé son enquête sur la Brière, d'après une bande.

Ce qu'ils s'étaient dit, je l'ai su le lendemain et le surlendemain. J'étais surpris - mais pourquoi en aurais-je douté? - du sérieux avec lequel nos enfants avaient parlé librement de leur classe, de leurs manières de travailler.

Mais pourquoi tout ce bavardage? me direz-vous.

- Parce que je pense d'abord que, pour être fructueuses, les réunions d'enfants doivent avoir lieu dans le cadre de nos classes, au contact de la réalité.

- Parce qu'il ne suffit pas de dire, en s'asseyant au fond de la classe: "Vous êtes libres, vous pouvez vous exprimer librement". Cela ne mène pas bien loin, sinon à la confusion.

- Parce qu'une formule d'autogestion par exemple ne peut se concevoir que s'il y a quelque chose à gérer.

Et que ce n'est pas dans l'idéal, mais à partir du concret, du travail, que peut s'établir une formule de coopération scolaire.

CONDITIONS DE L'AUTO-ORGANISATION

Certes, l'organisation de notre communauté ne s'est pas faite en un jour. Ma classe se compose essentiellement d'enfants instables, perturbés, agressifs même. Aussi notre vie communautaire connaît-elle des hauts et des bas.

Ce n'est pas l'institution hâtive d'un bureau d'enfant ou l'utilisation d'un journal mural, ou encore l'organisation de "conseils de classe" qui ont permis au départ cette formule nouvelle.

Une technique nouvelle ne suffit pas non plus à elle seule. Mais ce n'est qu'au fur et à mesure que j'offrais aux enfants de nouvelles techniques et que je leur proposais de nouvelles activités, que s'établissait notre système d'organisation.

- Tout d'abord, les techniques d'expression libre, dans leurs multiples variétés, en me faisant entrevoir l'enfant sous son véritable visage, et non l'écoulier, modifièrent le climat de la classe. La liberté commença déjà à s'installer.

- A partir de techniques comme la pratique du texte libre dans ses formes multiples, la correspondance, l'imprimerie, l'exposé d'enfant, les ateliers, se créèrent les responsabilités, et en même temps intervinrent les problèmes, naquirent les échanges, se découvrit le groupe.

- L'introduction progressive des bandes programmées permit à l'enfant de se libérer davantage du maître. En lui permettant de se diriger lui-même, de se contrôler, je donnais à l'enfant un sentiment plus grand de responsabilité.

- La technique de l'enquête, l'utilisation de la télévision scolaire modifièrent également la situation du maître, en lui donnant une autre fonction que celle d'enseignant.

- L'éducation physique, le plein air, contribuèrent aussi à mieux souder la communauté "maître-enfants". Comme disait Jean-Marc: "On est de la même famille!"

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

1° Chaque lundi matin, maître et enfants établissent le plan de travail de la semaine. Nous discutons des grands moments de la semaine à venir:

- La correspondance: nous devons répondre aux correspondants. Quel jour se fera l'envoi? enverra-t-on un colis? etc.

- Les albums: qui participera au travail?

- Les enquêtes: où irons-nous? que ferons-nous? quel jour? Les responsables aux Actualités (ils découpent les articles des journaux concernant la vie locale) donnent leur avis.

- La télévision: on examine le programme; le maître signale les émissions qui peuvent intéresser les enfants et qui sont à leur portée. Il sort alors tous les documents en rapport avec l'émission: BT, fiches, gravures. Qui voudra les lire? Le maître distribue les documents aux volontaires.

De même nous prévoyons les travaux individuels pour chacun:

- le travail aux bandes, aux cahiers autocorrectifs, aux fichiers, sur un manuel; on peut choisir;

- les travaux manuels;

- les exposés d'enfants;

- les équipes d'imprimerie.

La liste des travaux prévus, soit collectifs, soit par équipes, soit individuels, est inscrite au tableau. L'enfant note sur un petit carnet les jours où il aura un travail particulier: imprimerie, exposition, etc. L'établissement du travail hebdomadaire se fait dans la joie.

Pas de jalousie, on ne travaille pas pour une note. Pas de rivalité; au contraire, souvent un grand se propose d'aider un petit. Pas de contrainte: le maître ne distribue pas la besogne à des "manoeuvres". Tout au plus suggère-t-il certains travaux aux plus retardés.

Aucun enfant ne se sent perdu, isolé. Chacun sait ce qu'il a à faire; il sait qu'il peut le faire, qu'il peut réussir, car tout le travail est à la mesure de chacun.

2° Chaque matin, la communauté éprouve le besoin de préciser le plan de travail de la journée. Il arrive souvent qu'un événement déclenche de nouvelles pistes, suscite un nouvel enthousiasme. Le plan de travail n'est pas un carcan, c'est un système de sécurité que nous faisons éclater si la vie l'exige. Ce sont d'ailleurs ces événements qui vivifient l'atmosphère de la classe et évitent la routine.

Les lettres de correspondants sont arrivées la veille. Un enfant propose: "Ce matin il faudrait répondre". La discussion s'engage. Tout le monde se rallie à la proposition du camarade. Mais Bernard, qui ne se passionne que pour son monde intérieur, veut continuer son poème. Il écrira plus tard, dans la matinée. Mais Yannick rappelle: "Nous n'aurons pas le temps de continuer le travail commencé hier ensemble en calcul sur les vitesses". Patrick suggère: "Quand on aura fini la lettre, on pourra travailler sur les bandes."

Jean-Marc a d'ailleurs pris sa boîte, il veut finir le test de sa bande. "Et cet après-midi?" demande le maître.

Un coup d'oeil au tableau: "Il y a la télévision à 2 h 30. Une émission sur la Chine". Michel: "J'ai lu ma BT sur la Chine; je peux vous en parler à 2 heures, et j'ai trouvé une revue sur la Chine". Alain: "Il faudrait faire la revanche, au ballon-prisonnier, après la récré." - "Oui, mais il restera le colis; il faudra l'expédier à la poste."

Petit à petit, le travail s'organise sans contrainte. Jacques remarque: "Il nous restera un peu de temps, après la télé, pour peindre, imprimer, découper au filcoupeur."

Le maître, guidé par l'enfant, met de l'ordre dans toutes ces idées qui fusent; au besoin il fait quelques remarques.

Cette habitude quotidienne de réflexion personnelle sur la vie de la classe crée chez l'enfant le sens des responsabilités et entretient entre tous les membres de la communauté un climat de confiance et de joie.

ANALYSE DE L'ORGANISATION

"On a bien travaillé aujourd'hui", s'écrie Dominique. Quand tout est rangé le soir, on peut tranquillement faire le point de la journée. Chacun donne son avis sur le travail effectué. Cette sorte de synthèse du travail réalisé dans la journée ne comporte aucun caractère de contrôle, de sanction ou de rivalité.

"On a fini les lettres. Ils vont être contents les correspondants!" - "Et le colis, il était lourd? Combien a-t-on payé?" - "Oh! il a bien avancé sa maquette, Patrick!"

Je demande: "Et toi, Charles, ça va, les divisions?" - "Moi je n'ai rien fait, intervient Pierre, les filcoupeurs étaient tous pris."

C'est le moment de régler les problèmes matériels et psychologiques qui se posent, de se mettre d'accord pour le lendemain. Il faut venir au secours de l'un ou stimuler l'autre. Chacun se sent en sécurité; le maître est là, il pense à tout le monde. C'est rassurant pour chacun.

"C'est aujourd'hui samedi; on se réunit ce soir, Monsieur?" me chuchote Philippe. - "Oui; tu es content?" - "Oui Monsieur."

En fin de journée, après la récréation, la communauté se regroupe. Ils sont là, groupés en demi-cercle. Au tableau, Jacques a inscrit les questions dont les camarades veulent discuter: la correspondance - les ateliers - l'éducation physique - les comptes de la coopé.

Notre assemblée n'a rien de rituel, rien de cérémonial. Mais un responsable de séance donne la parole à ceux qui lèvent la main, à tour de rôle. J'écoute, évitant d'influencer l'opinion des enfants. En cas de désaccord au sein du groupe, j'apporte des suggestions.

En fin de séance, je fais la synthèse de tout ce qui a été dit. Je mets un peu d'ordre dans les différentes idées émises. Ces réunions, qui durent une demi-heure environ (il ne faut pas que ça traîne) ont lieu le samedi et quelquefois le mercredi soir.

Elles ne consistent certes pas toujours en discussions à jet continu, remettant sans arrêt en cause les institutions de la classe, mais elles ne se limitent pas non plus seulement à l'examen des petits problèmes matériels de la classe ou des responsabilités de chacun.

C'est Patrick qui, un jour, me donna à réfléchir: "Vous dites que la peinture est libre, et on ne la fait que l'après-midi, entre 3 et 4 heures!" Et ce Jean-Marc, qui semblait si affairé à son travail sur bande, et qui, comme je m'approchais de lui, me déclara: "On est obligé de faire des bandes? - Pourquoi? Je préférerais les faire sur mon livre, pour que vous me les corrigiez!" Et oui, je ne m'occupais pas assez de lui sans doute.

Je compris alors que mes enfants avaient bien le droit de s'exprimer, mais qu'au fond ils s'adapteraient bien au système, au ron-ron de nos réunions de coopé: "Je félicite... Je critique..."

Je n'avais donc pas suffisamment ouvert les vannes de la liberté, et les problèmes me parvenaient un peu par la bande, si on peut dire! Ce qui leur manquait, au fond, c'était la liberté d'opinion.

Et depuis qu'enfants et maître se sont libérés du cadre un peu routinier de la réunion hebdomadaire de la coopé, nos réunions d'organisation ou de synthèse nous ont permis d'aborder d'autres problèmes.

Discussion sur les techniques, et aussi sur les formes de travail. Certains enfants acceptent très difficilement le travail collectif, d'autres ont davantage besoin du maître. Il faut tenir compte de chaque individualité.

Aussi tantôt nos journées connaissent des moments intenses de travail collectif, fortement motivé, imposé par la vie, réclamé par les enfants; tantôt, au contraire, des journées de travail plus individuel. "On sera plus tranquilles en travaillant avec les boîtes!"

ROLE DU MAITRE DANS CETTE AUTO-ORGANISATION

1° Il est évident que dans le cadre d'une telle pédagogie, la parole du maître a déjà moins d'importance. Certes, dans les décisions prises par le groupe sur l'initiative d'un enfant, on peut retrouver la voix du maître, mais mêlée à celle des enfants.

Je veille surtout à ce que les décisions prises par le groupe soient bien appliquées, car l'auto-organisation ne signifie pas le laisser-aller. Je rappelle les projets élaborés ensemble et aide à leur application, à leur bonne exécution. Ce rôle, dans la mesure où il est bienveillant, est accepté par les enfants.

Pendant le travail, je donne des conseils, j'apporte des suggestions. En cas de difficultés, c'est vers le maître que l'enfant vient: "Qu'est-ce que je peux faire maintenant? J'ai fini mon texte... - Tu peux prendre ta boîte, faire un peu de calcul." J'interviens non pour m'imposer, mais pour apporter le soutien que me réclame l'enfant.

2° Mais le rôle du maître est plus important dans la mesure où il s'intè-

gre aux activités de l'enfant en tant que participant. J'agis avec l'enfant. Je manie la presse, je tire au limographe, j'interroge les pêcheurs sur le quai, j'apporte les réponses aux questions que l'on me pose, je pointe, j'aide à finir un lino. J'aide sans arrêt, pour que chacun réussisse. Richard a bien du mal à ranger son casseau? je vais lui donner un coup de main. Ce rôle aidant encourage l'enfant, l'entraîne toujours plus loin vers le vrai travail.

3° Il y a surtout la présence du maître dans la classe. Didier a terminé sa peinture: "Regardez, Monsieur, vous la trouvez belle?" C'est vers le maître qu'il se dirige d'abord, c'est de lui qu'il attend l'appréciation.

Car l'enfant réclame toujours la communication avec l'adulte. Le maître est là, c'est le point de repère, la référence. C'est aussi celui avec qui on peut parler de n'importe quoi, à n'importe quel moment de la journée. Mais cela n'est possible que s'il est dépouillé de sa vieille peau de maître d'école qui possède toujours la vérité, qui se croit supérieur aux enfants, qui sait tout!

Aussi je me garde maintenant de m'exclamer d'admiration devant une peinture ou un texte libre. Je deviens prudent. Car l'enfant, pour qu'il s'exprime librement, ne doit pas être prisonnier des goûts ou des intérêts du maître. Il a si vite fait de s'adapter au maître, de chercher toujours à lui faire plaisir!

Je fais attention au jugement que je porte sur une peinture; j'hésite parfois à l'aider quand il écrit son texte. Une certaine forme de paternalisme me paraît incompatible avec un climat d'auto-organisation. L'adulte, à mon avis, ne doit s'intéresser à l'enfant que pour lui-même, et non pour lui imposer ses propres intérêts.

INDIVIDU ET GROUPE

Ainsi conçu, notre système communautaire permet encore mieux à chacun de trouver sa voie, les uns s'affirmant mieux dans un travail de groupe, qui les valorise, les élève; les autres, au contraire, par le travail individuel. Ainsi s'organise notre vie qui, tenant compte des intérêts, des goûts, des possibilités des enfants, permet à chacun de s'épanouir.

CONCLUSION

L'auto-organisation est maintenant possible dans ma classe, parce que je peux offrir aux enfants toute une gamme de techniques entre lesquelles ils peuvent choisir. La liberté suppose le choix.

Grâce à Freinet, grâce aux chercheurs de l'École Moderne, cet éventail d'activités s'élargit sans cesse. Peu à peu s'asseoit davantage notre système coopératif. Mais ce système ne peut garder son caractère démocratique que si activités et techniques sont renouvelées et que si l'enfant a réellement son mot à dire.

La classe n'est plus ainsi seulement l'affaire du "maître", mais aussi celle des enfants.

P. YVIN

PREPARATION A LA VIE DE DEMAIN

L'auto-organisation est vraiment ce qu'il y a de plus remarquable dans la classe de P. Yvin. Les institutions sont constamment remises en question; mais tout le monde, dans la classe, sait qu'un seul élève ne pourra remettre en question ce qui a été décidé précédemment à la majorité. Le travail n'est pas imposé autoritairement: l'élève choisit lui-même l'activité qu'il veut pratiquer parmi toutes celles que lui propose le maître.

J'étais dans la classe la semaine où les correspondants sont venus. Il fallait finir le journal, ranger et nettoyer la classe, cirer les tables. Les groupes se sont formés spontanément pour aller au limographe, au duplicateur à alcool, à l'imprimerie. Pendant que les uns rangeaient les caractères ou nettoyaient les pinceaux, les autres classaient les feuilles, agrafaient les journaux ou en décoraient la couverture au crayon-feutre. Chaque élève avait un travail bien précis, différent de celui du voisin. Mais ce qui importait, c'était que chaque élève se sente responsable du travail qu'il accomplissait, sachant qu'il serait critiqué ensuite par ses camarades.

Pierre, un élève plutôt renfermé d'habitude, devait tamponner les journaux. Un de ses camarades, trouvant qu'il ne faisait pas le travail assez vite, voulut prendre sa place. Mais on s'aperçut que ce dernier mettait le tampon de travers, ou même à l'envers. Pierre reprit donc sa place; il tamponna tous les journaux. Puis, encouragé par ce succès, il se mit à nettoyer les tables de peinture: le lendemain, son correspondant allait venir! c'était la première fois qu'il allait le voir. Le soir, en partant, il était rayonnant!

Comme nous sommes en décembre, certains proposent d'offrir des "crottes" de chocolat aux correspondants. Chacun va-t-il acheter un paquet pour son correspondant? "Mais ceux qui n'ont pas de sous?" objecte Michel. Après un débat animé, on décide que la coopérative achètera le tout et que chacun versera un franc.

Et le lendemain, lorsqu'ils sont venus, il fallait les voir. On montrait fièrement à son correspondant sa plus belle peinture, sa bande ou son diorama... Il fallait voir la joie d'Alain quand son correspondant et le maître admirèrent son dessin sur contreplaqué. Même Pierre, qui s'était disputé avec son correspondant et qui avait décidé de ne plus lui écrire, dans un grand élan de générosité lui fit cadeau de sa plus belle peinture: "Je lui donne quand même!" Les camarades furent unanimes à le féliciter.

Comme disait Jean Le Gal: "La pédagogie Freinet est une pédagogie engagée. On ne doit pas former de futurs exploités, mais des hommes conscients. La pédagogie Freinet prépare au Socialisme, pas au Capitalisme."

Dans la classe de P. Yvin j'ai vu des élèves qui savent se gérer eux-mêmes. J'ai vu une pédagogie libertaire se pratiquer réellement. La coopérative scolaire a dans sa classe une place importante et les élèves sont avant tout des coopérateurs. Ces élèves seront prêts à prendre leurs responsabilités dans la société adulte, car les coopératives, qu'elles soient de production ou de consommation, ne sont-elles pas la base de toute organisation socialiste et démocratique?

Daniel HOUQUET

NOTRE CODE DE COOPERATIVE

Coopérative Célestin FREINET, Ragon - REZE - Rédigé en commun au conseil de Coopé

DROITS	DEVOIRS
<p>Je peux me déplacer</p> <ul style="list-style-type: none">- parler- me servir des outils, du matériel et des ateliers de la coopérative- participer à toutes les activités de la coopé:<ul style="list-style-type: none">. correspondance. journal. voyages. sorties - rencontres - match <p>Je peux critiquer et proposer au journal mural.</p> <p>Je peux être président du jour, secrétaire, trésorier, chef de groupe.</p>	<p>Je m'engage à être courageux - honnête - généreux - poli - propre</p> <p>à apporter ma part:</p> <ul style="list-style-type: none">. des beaux textes pour le journ.. des réponses aux enquêtes <p>à participer activement aux ventes</p> <p>à respecter le travail de mes camarades</p> <p>à ne jamais me moquer</p> <p>à respecter les outils collectifs</p> <p>Je m'engage à respecter la loi de la Coopérative et à faire honneur à notre Coopérative par mon travail et ma tenue.</p>
<p>N O T R E L O I - Nous sommes des coopérateurs:</p> <ul style="list-style-type: none">. Lorsque quelqu'un parle on l'écoute et on ne lui coupe pas la parole;. Au code voix basse, tout le monde peut parler, mais à voix basse.. Au code discussion, un seul parle à haute voix.. Le président du jour et le maître donnent la parole.. Chacun a une responsabilité dans le rangement.. Le travail individuel est effectué en Travail libre, en étude, à la maison.. Chacun présente une lecture et un beau texte par semaine.. Quand un travail est commencé, on doit le terminer.. Pour la sortie, on choisit entre la sortie libre et la sortie en rang.. Celui qui ne respectera pas la loi devra une réparation à la Coopérative. Les réparations seront décidées par le Conseil de Coopérative.	

NOTA - La Loi évoluer au fil de la vie de la collectivité, suivant les décisions prises par les enfants eux-mêmes, afin que notre vie à tous soit toujours plus agréable et notre travail toujours plus efficace.

QUELQUES POINTS D'INTERROGATION

. Dans votre classe, les enfants respectent-ils les règles qu'ils ont élaborées en commun?

. Les enfants ont la possibilité de choisir - sur le plan individuel ou sur le plan collectif:

travail - correspondance, etc.
règles de vie.

Assument-ils la responsabilité de ce choix?

"Etre responsable, c'est répondre de ses actes, les assumer."

. Quel est votre rôle dans le respect du code élaboré par les enfants et vous-même?

Ce sont là quelques points d'interrogation.

Posez aussi les vôtres,

et nous confronterons ensuite nos solutions.

Adressez vos réponses à: Jean LE GAL,

15, Avenue Fabre d'Eglantine

44300 NANTES

---oOo---

ÉCHECS SCOLAIRES : MYTHE ÉGALITAIRE ET ILLUSION DU SOUTIEN.

« Nous dénonçons l'ambiguïté, mieux : la mystification du thème de l'égalité des chances car il est associé à une vision politique et scolaire qui ne s'est pas détachée des notions de norme, de handicap, de compétition, de commandement hiérarchique...

Au plan scolaire, cela se traduit par la mise en œuvre de pédagogies de compensation systématique qui ont leur origine dans la conviction qu'il y a des enfants à qui il manque quelque chose — les handicaps socio-culturels — et les autres...

... Il n'y a pas un enfant type, un enfant norme inventé par les psychologues et les pédagogues, mais des enfants de milieux aisés comme de milieux prolétaires, avec les joies et les drames qui sont ceux de tous les enfants, avec les injustices ou les privilèges qui sont ceux de leur milieu social d'origine, des enfants, semblables et différents à la fois. Semblables par leurs potentialités, leur désir de vivre, de jouer, de créer, d'aimer, d'être aimés... Différents par l'affection reçue, l'ambiance et le confort du foyer, la situation parmi les frères et sœurs, la disponibilité des parents, l'alimentation et la culture donnée par le milieu, l'appartenance de classe...

Il n'est pas dans nos intentions de nier la réalité de l'exploitation vécue par les classes populaires, et de leurs effets sur le développement des enfants mais nous ne pouvons accepter qu'on assimile des différences socio-culturelles à des handicaps, à des manques.

... Ce serait à l'école de s'adapter à la diversité des enfants et non l'inverse. Le droit à la différence est un principe fondamental de l'école populaire.

... La lutte contre l'inégalité sera un vain mot tant que l'école valorisera les enfants qui parlent le « beau » langage et le comprennent dévalorisant du même coup les autres ; tant qu'elle n'offrira que des activités coupées de la réalité quotidienne vécue par chacun ; tant qu'elle niera la diversité des modes de réussite et de réalisation de soi en hiérarchisant disciplines fondamentales et matières mineures ; tant qu'elle empêchera l'expression des désirs et de l'identité culturelle de chacun ; tant qu'elle culpabilisera en prétendant les compenser des « handicaps » qui sont avant tout l'indice d'une profonde allergie au vécu scolaire et n'existent que parce que le modèle et la référence culturels implicites sont et demeurent l'enfant de famille bourgeoise. »

(Extraits du Projet d'Éducation Populaire de l'ICEM)

CHANTIERS

DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

Notre revue mensuelle d'Animation Pédagogique sera ce que nous la ferons, tous ensemble...

Participez à sa VIE en envoyant votre participation et/ou celle de votre classe : articles, dessins, poèmes, journaux scolaires, échos de travaux de recherche, impressions, critiques, souhaits... Vos questions et/ou vos réponses, notamment pour la rubrique Entraide Pratique, à la rédaction.

Équipe de rédaction : Michel FÈVRE, Philippe et Danièle SASSATELLI, Michel LOICHOT, Daniel VILLEBASSE

Adressez le courrier pour CHANTIERS à :

Ph. et D. SASSATELLI, rue Champs gris, St-Martin-des-Champs, 77320 LA FERTÉ-GAUCHER
Tél. 16 (1) 404 17 49

Équipe de duplication etc. : D. et E. Villebasse, F. François et P. Vernet.
Routage, diffusion : Pierre VERNET, 22, rue Miramont, 12300 DECAZEVILLE.

Gestion Financière, Commande de dossiers, Abonnements :

- Libellez vos chèques au nom de A.E.M.T.E.S.
- Adressez le courrier à :

B. MISLIN, 14, rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM

- Chèques bancaires
- ou chèques postaux
CCP 915 85 U LILLE

Proposez-la à vos amis : un bulletin d'abonnement sera inséré dans chaque numéro...

Abonnements : 62 F pour l'année scolaire 1979-1980
Vente au N° : 8 F le n° simple — 14 F le n° double



30.7.79
P. M. M.



Directeur de la publication: D. VILLEBASSE - 35, rue Neuve - 59200 TOURCOING
Commission Paritaire des Papiers et Agences de Presse N° 58060
Imprimerie spéciale - A.E.M.T.E.S. : 22, rue Miramont - 12300 DECAZEVILLE